Le Monde
présente

LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN BANDES DESSINÉES

GABELLA | REGNAULT | ANHEIM | THEIS

PHILIPPE LE BEL

Glénat | fayard

Le Monde
présente

LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN BANDES DESSINÉES

Philippe le Bel

SCÉNARIO
MATHIEU GABELLA

HISTORIENS
ÉTIENNE ANHEIM
VALÉRIE THEIS

DESSIN
CHRISTOPHE REGNAULT

Glénat | fayard

Édité par la societé CMI PUBLISHING, filiale de INTERNATIONAL MEDIA INVEST A.S, SAS au capital de 78 300 €,
immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 324 286 319
Siège social : 3-9 Avenue André Malraux, Immeuble SEXTANT - 92300 LEVALLOIS-PERRET
Présidente-Directrice de la publication : Claire Léost

Cette édition est réalisée en collaboration avec le journal *Le Monde*.

© Éditions Glénat, Librairie Arthème Fayard, 2014
La marque Le Monde® est reproduite avec l'autorisation de la Société éditrice du Monde.

Direction du projet : Nadia Chaara (CMI Publishing), Nicolas Waintraub (Double 8 Média), David Kings (Glénat)
Coordination du projet : Marine Bos (CMI Publishing), Camille Pazdej (Glénat)
Administration des ventes : Philippe Demay (CMI Publishing)

Conception graphique : Éditions Glénat

Remerciements à :
Le Monde : Hervé Lavergne, Pascale Sensarric, Sabine Gude-Talbot, Sylvie Bucquet

Illustrations de couverture : Chris Regnault

Imprimé en France par Pollina
Z.I. de Chasnais - 85407 Luçon
Le papier utilisé pour la réalisation de ce livre provient de forêts gérées de manière durable.
Achevé d'imprimer : novembre 2019
Dépôt légal : décembre 2019
ISBN : 978-2-35710-638-3
EAN : 9782357106383

Tous droits réservés pour tous pays.

30 AVRIL 1315, GIBET DE MONTFAUCON.

C'EST QUI, CELUI-LÀ, PÈRE ? UN TEMPLIER ?

NON, EUX, ILS ONT ÉTÉ BRÛLÉS... LUI, C'EST ENGUERRAND DE MARIGNY.

C'EST L'ANCIEN GARDE DU SCEAU, UN HOMME QUI GOUVERNAIT LE ROYAUME POUR LE COMPTE DE L'ANCIEN ROI... AVANT QUE SON FILS, LOUIS, QUE TU VOIS ICI, NE PRENNE LA RELÈVE.

POURQUOI ON VA LE PENDRE ?

PARCE QUE C'EST UN SORCIER, COMME LES TEMPLIERS, MON GRAND.

TU PARLES... UN MAGICIEN DE LA TAXE, DE LA DÉCIME ET DE L'EXPROPRIATION, OUAIS. IL PLAÎT PAS AUX PRINCES PARCE QU'IL LES A SUCÉS JUSQU'À LA MOELLE, VOILÀ TOUT...

MOI, JE SUIS PAS MÉCONTENT DE LE VOIR CREVER. IL NOUS A FAIT CRACHER AUSSI, NOUS LES BESOGNEUX...

OUAIS... ENFIN, IL NOUS A PRIS NOS DENIERS PARCE QUE LE ROI PHILIPPE LUI DISAIT DE LE FAIRE, HEIN...

NON, LE ROI AIMAIT SON PEUPLE. IL ÉTAIT VICTIME DE SES CONSEILLERS. TOUS PLUS MAUVAIS LES UNS QUE LES AUTRES, ET MARIGNY FUT BIEN LE PIRE...

TU PARLES.

LE ROI PHILIPPE, C'ÉTAIT UNE BRUTE SANGUINAIRE QU'AVAIT PAS FROID AUX YEUX. CE TYPE-LÀ ÉTAIT SON OMBRE, COMME CEUX QUI L'ONT PRÉCÉDÉ.

1B

MOINS DE BRUIT!

POURQUOI ? C'EST VRAI ! SON FILS UTILISE LES MÊMES MÉTHODES. LES RUMEURS, LE PROCÈS, TOUT ÇA POUR CASSER DES HOMMES ET REMPLIR LES CAISSES, C'EST LE ROI PHILIPPE QUI L'AVAIT INVENTÉ.

C'EST RETOMBÉ SUR SON CONSEILLER APRÈS SA MORT, VOILÀ TOUT.

IL A RIEN INVENTÉ, IL ÉTAIT PAS HOMME DE LOI. C'EST LES MARIGNY, LES NOGARET QUI FAISAIENT LE BOULOT. SON CONSEIL.

PHILIPPE LE BEL, IL PARLAIT PAS, IL DÉCIDAIT PAS. IL CHASSAIT.

24

ET COMME PAR HASARD, LES CONSEILLERS ONT CHANGÉ, MAIS PAS LES ACTES !?

TU PARLES, TOUJOURS PLUS, IL EN VOULAIT, LE PHILIPPE. LES SEIGNEURS À SA BOTTE, DANS TOUT LE ROYAUME. SES BAILLIS ET SES SÉNÉCHAUX PARTOUT !

ET MAINTENANT QU'IL EST MORT, ILS MONTRENT TOUS LEURS CROCS. MAIS DE SON VIVANT, C'ÉTAIT AUTRE CHOSE. IL EN A MIS UN SACRÉ PAQUET PAR TERRE...

C'EST VRAI ?

COMME QUI ?

TOUS LES BARONS DE FRANCE.

N'OUBLIONS PAS LES TEMPLIERS, LES BANQUIERS LOMBARDS, ET CES SORCIERS DE JUIFS...

ET DES LOUPS BIEN PLUS GROS. LE COMTE DE FLANDRE, LE ROI D'ANGLETERRE...

UNE FOIS, QUAND MÊME, IL A FAILLI PERDRE, LE BEAU ROI PHILIPPE.

OUI... CONTRE UN HOMME PLUS PUISSANT QUE LES AUTRES. BEAUCOUP PLUS.

LE SEUL QUI AURAIT PU LE DÉTRUIRE.

UN PAPE.

VOILÀ. LE RÈGNE DE PHILIPPE LE BEL VIENT VRAIMENT DE SE TERMINER.

1268

C'EST CETTE ANNÉE-LÀ QUE NAÎT PHILIPPE, À FONTAINEBLEAU. DEUXIÈME FILS DE SON PÈRE... NOMMÉ PHILIPPE, LUI AUSSI. DEUXIÈME FILS, LUI AUSSI.

LE GRAND-PÈRE DU PETIT PHILIPPE EST LE ROI DE FRANCE LOUIS IX, QU'ON NE CONNAÎT PAS ENCORE SOUS LE NOM DE SAINT LOUIS, MAIS QU'ON CONNAÎT DÉJÀ POUR SA PIÉTÉ, ET SON ENGAGEMENT POUR L'ÉGLISE.

N'A-T-IL PAS LANCÉ UNE CROISADE EN ÉGYPTE, QUAND DIEU L'A GUÉRI DE LA GRAVE DYSENTERIE QUI LE MENAÇAIT ?

DEUX ANS APRÈS LA NAISSANCE DE SON PETIT-FILS, IL DÉCIDE D'EN MENER UNE AUTRE, À TUNIS. MAIS C'EST AU PIED DE SES REMPARTS QU'IL MEURT, VICTIME DE LA MALADIE QUI L'AVAIT ÉPARGNÉ UNE PREMIÈRE FOIS...

PHILIPPE III EST ACCABLÉ PAR LE CHAGRIN. COURAGEUX, N'HÉSITANT PAS À COMBATTRE, IL N'EST CEPENDANT PAS ENCORE CAPABLE DE DIRIGER UNE ARMÉE. IL LAISSE VITE LES COMMANDES À SON ONCLE.

UN AN PLUS TARD, LA REINE MEURT DES SUITES D'UNE CHUTE DE CHEVAL, ENCEINTE DE SON CINQUIÈME ENFANT...

PHILIPPE A TROIS ANS.

IL EN A HUIT QUAND SON FRÈRE AÎNÉ, LOUIS, MEURT. IL DEVIENT ALORS PRINCE HÉRITIER...

HABITUÉ AUX INTRIGUES DE COUR, IL VOIT LE POUVOIR DE SON PÈRE S'AFFERMIR : ANNEXIONS, ACHATS DE FIEFS, MARIAGES...

LE DOMAINE DU ROI S'AGRANDIT, ET SON POUVOIR S'AFFIRME SUR SES VASSAUX...

MAIS CE N'EST QU'UN DÉBUT...

ALLEZ, ALLEZ, MON FILS !!

WARF

WARF

WARF

WARF

WARF

APRÈS UNE JOURNÉE DE COURSE, IL NE FAUDRAIT PAS QU'IL NOUS ÉCHAPPE !!

IL S'ARRÊTE ! C'EST L'HALLALI, CHARLES ! VAS-Y, MONTRE DONC DE QUEL BOIS TU ES FAIT !!

SI MON FRÈRE VOYAIT ÇA...

JE ME DEMANDE ENCORE OÙ IL EST, CELUI-LÀ...

WARF

WARR

4A

ATTENTION !!!

AH !

NON !!

4B

EH BIEN, PHILIPPE ! OÙ ÉTAIS-TU ? LA CHASSE SE DÉROULE LÀ OÙ LE ROI SE TROUVE, EN GÉNÉRAL !

JE PISTAIS D'AUTRES BÊTES, MON PÈRE. J'AI TUÉ UN CERF À QUELQUES LIEUES D'ICI, ET JE SOUHAITAIS VOUS RETROUVER PLUS T...

SEUL ? C'EST TOTALEMENT IRRESPONSABLE DE TA PART ! TU DOIS TOUJOURS ÊTRE ENTOURÉ, TU ES MON HÉRITIER !

IL A DÉSOBÉI, IL SERA PUNI. SON GOÛT POUR LA CHASSE EST BEAUCOUP TROP PRONONCÉ...

MAIS IL A FAIT PREUVE DE COURAGE...

IL FAUT AUSSI FAIRE PREUVE D'INTELLIGENCE. ON DOIT MESURER LES RISQUES, NE PAS FONCER À L'AVEUGLETTE... ET S'ENTOURER. ÉCOUTER DES GENS COMPÉTENTS... À QUOI SERT D'AVOIR UN ÉQUIPAGE DE CHASSE SI ON NE S'EN SERT PAS ?

UN ROI N'EST-IL PAS SEUL À DÉCIDER ?

POUR PRENDRE LA BONNE DÉCISION, ET LA FAIRE APPLIQUER, IL FAUT DES APPUIS. UN ROI N'EST RIEN SANS SES CONSEILLERS ET LES FIDÈLES BARONS, SANS SES BAILLIS ET SES SÉNÉCHAUX, SANS LES SEIGNEURS QUI LUI PRÊTENT MAIN-FORTE À LA GUERRE. IL FAUT DES ALLIÉS. TOUJOURS.

IL EN AURA... TOUS SE PRESSENT POUR CONSEILLER UN ROI... ET PRENDRE UNE PART DE POUVOIR...

C'EST BIEN LE PROBLÈME. IL DEVRA CHOISIR SES HOMMES DE CONFIANCE. MOI, J'AI APPRIS LE MÉTIER EN POSANT MON CUL SUR LE TRÔNE. ON NE M'AVAIT PAS PRÉPARÉ, JE N'ÉTAIS QUE LE SECOND FILS.

JE NE VEUX PAS DES MÊMES ERRANCES POUR LUI... IL DOIT SAVOIR CHOISIR CEUX QUI LE REPRÉSENTERONT... JE VEUX QU'IL SACHE RÉGNER AVANT DE CEINDRE LA COURONNE.

ON VOUS DIT FORT SAVANT, FRÈRE GILLES..

ON DIT CELA, EFFECTIVEMENT.

ALORS... QU'ALLEZ-VOUS M'APPRENDRE ?

JE DOIS T'APPRENDRE À DEVENIR ROI.. SAIS-TU CE QU'EST UN ROI ?

IL EST LE PREMIER DES SEIGNEURS. LES AUTRES, SES VASSAUX, LUI DOIVENT FIDÉLITÉ, ET OBÉISSANCE. J'IMAGINE...

TU IMAGINES ?

DISONS... QU'ILS RESPECTENT PARFOIS ASSEZ PEU CE DERNIER PRINCIPE, SI J'EN CROIS LES DISCUSSIONS DE MON PÈRE AVEC SES CONSEILLERS... ET LES BATAILLES QUI ÉMAILLENT L'HISTOIRE DE NOTRE FAMILLE.

FINEMENT OBSERVÉ. TON PÈRE N'EST QUE LE PREMIER DES SEIGNEURS. ALORS QU'IL EST L'ÉLU DE DIEU POUR RÉGNER SUR LA FRANCE.

ALORS QU'IL EST L'HÉRITIER D'UNE DYNASTIE PLUS ANCIENNE QU'AUCUNE AUTRE FAMILLE CONNUE. LE PREMIER DES SEIGNEURS... SEULEMENT.

SUGGÉREZ-VOUS QU'IL DEVRAIT ÊTRE AUTRE CHOSE ?

BIEN SÛR. LE ROI DOIT ÊTRE À L'IMAGE DE DIEU. IL DOIT ÊTRE PLEIN DE CHARITÉ, ET DISTINGUER MONARCHIE ET TYRANNIE. MAIS SURTOUT, LE ROI N'EST PAS SEULEMENT UN SEIGNEUR PLUS PUISSANT QUE LES AUTRES. LE ROI DOIT ÊTRE LE SEIGNEUR DES AUTRES SEIGNEURS.

ALORS DIEU N'A PAS VOULU QU'IL EN SOIT AINSI EN NOTRE ROYAUME...

PARCE QUE DIEU NE DONNE RIEN QUI NE SOIT MÉRITÉ. MAIS TA FAMILLE EST SUR LE BON CHEMIN. ELLE A COMPRIS QU'IL LUI FALLAIT DEUX CHOSES POUR RÉUSSIR CE QU'AUCUN AUTRE ROI N'A RÉUSSI AVANT...

LA PIÉTÉ ET L'INSTRUCTION.

LA PIÉTÉ ? DIEU M'A ÉLU, JE LUI DOIS TOUT, JE LE SAIS. JE DOIS SERVIR LE PEUPLE EN SON NOM. MON GRAND-PÈRE LOUIS LE SAVAIT, MON PÈRE AUSSI...

NOUS SOMMES SES ENVOYÉS AUPRÈS DE NOS SUJETS, NOUS AVONS AUTANT DE DROITS QUE DE DEVOIRS.

VOILÀ UNE INCLINATION SALUTAIRE. TU DOIS EFFECTIVEMENT INCARNER L'EXCELLENCE, LA PERFECTION.

PAR LA PIÉTÉ ! QU'AI-JE À APPRENDRE D'AUTRE QUE JE NE SAIS DÉJÀ !!? QU'APPELEZ-VOUS L'INSTRUCTION ?

LA GRAMMAIRE, LA RHÉTORIQUE, LA DIALECTIQUE... PUIS TU DEVRAS APPRENDRE L'ARITHMÉTIQUE, LA MUS...

QUOI !!? MAIS... ET LA CHASSE ? LE COMBAT ?

CELA PERMET DE CULTIVER LE CORPS... MAIS PAS L'ESPRIT. IL Y A D'AUTRES ARMES QUE TU DOIS APPRENDRE À MANIPULER POUR RÉGNER.

PAR EXEMPLE, L'ART MILITAIRE SE PERÇOIT DANS LES STRATÉGIES DES ANCIENS, VOILÀ POURQUOI IL FAUT CONNAÎTRE L'HISTOIRE. MAIS L'HISTOIRE NOUS ENSEIGNE QUE LES COUTUMES ET LES LOIS ONT AUSSI UNE PLACE SANS PAREILLE DANS LE FONCTIONNEMENT D'UN ROYAUME. ALORS IL TE FAUT SURTOUT APPRENDRE L'ART DE LA PAIX : LA JUSTICE, APPUYÉE SUR LE DROIT.

JE DOIS APPRENDRE... LE DROIT ?

L'ARME LA PLUS SUBTILE, LA PLUS EFFICACE, LA PLUS FÉROCE QUI SOIT. LE DROIT N'EST QUE L'ENSEMBLE DES RÈGLES NATURELLES QUE LES HOMMES ONT ACCEPTÉES, LES RÈGLES QUI LES RÉGISSENT NATURELLEMENT...

LE DROIT A ÉTÉ CRÉÉ PAR DIEU, COMME LE MONDE. TOUS LES HOMMES LUI SONT SOUMIS. LA LOI PEUT ÉVITER LES GUERRES...

MAIS SI ELLES SONT NÉCESSAIRES, LA LOI PEUT LES JUSTIFIER.

CELUI QUI CONNAÎT LE DROIT A TOUT POUVOIR SUR LES HOMMES.

PAS ÉTONNANT QUE LES ÉVÊQUES SOIENT JURISTES...

PARCE QU'ILS SONT RÉALISTES. LA VOLONTÉ DE DIEU N'EST EXERCÉE QUE PAR LES HOMMES QUI...

... LE MÉRITENT, CEUX QUI AGISSENT, J'AI COMPRIS. DES HOMMES D'ACTION. DES... GUERRIERS DE LA LOI ?

CELA S'APPELLE DES LÉGISTES.

ALORS C'EST ÇA... "RÉGNER". PRIER, ET S'ENTOURER D'HOMMES DE LOI...

ET S'INTERDIRE LE SARCASME, JEUNE PRINCE.

MERVEILLEUX...

MAIS, DITES-MOI...

LE PAPE, PLUS PIEUX ENCORE, PLUS ENTOURÉ ENCORE DE JURISTES QUE NE L'ONT ÉTÉ MES ANCÊTRES... LE PAPE EST AU-DESSUS DE NOUS, LES ROIS ?

BIEN SÛR. TIENS-LE-TOI POUR DIT.

LA CROISADE D'ARAGON EST LE DERNIER COMBAT DE PHILIPPE III. VOULANT DOTER SON DEUXIÈME FILS, CHARLES DE VALOIS, D'UNE COURONNE, IL PART EN GUERRE CONTRE LE ROI D'ARAGON, ENTOURÉ DE SON ONCLE CHARLES D'ANJOU, ET DE BARONS DÉSOEUVRÉS...

PHILIPPE III VA MOURIR LÀ-BAS, COMME PRESQUE TOUS LES PARTICIPANTS DE LA CROISADE...

LE SACRE DE PHILIPPE IV A LIEU À REIMS, LE 6 JANVIER 1286...

LES PRINCIPAUX VASSAUX DU ROI SONT VENUS...

PHILIPPE N'A PAS ENCORE 18 ANS.

QUE VAUT MA COURONNE POUR CES GENS...?

TOUT... ET RIEN. ILS VEULENT TA PROTECTION.

MAIS PAS TON AUTORITÉ. ILS NE TE PRÊTENT SERMENT QU'EN ÉCHANGE DES SERVICES QUE TU PEUX LEUR RENDRE.

ILS DOIVENT SE JOINDRE À TON ARMÉE SI TU DÉCIDES DE PARTIR EN GUERRE, MAIS NE SONT EN AUCUN CAS TES SUJETS OU TES SUBORDONNÉS. ILS SONT TES... PARTENAIRES. QUAND ÇA LEUR SERT À QUELQUE CHOSE...

BREF, CE SONT DES PRINCES, COMME MOI, AVEC UNE LOGIQUE DE PRINCE : RENFORCER SON AUTORITÉ À TOUT PRIX. CE QUI VEUT DIRE GRIGNOTER LA MIENNE, L'AMOINDRIR.

ILS NE VONT FAIRE QUE ÇA PENDANT TOUT TON RÈGNE. ESSAYER, PAR TOUS LES MOYENS, DE GAGNER EN AUTONOMIE.

5 JUIN 1286, PALAIS DU LOUVRE. HOMMAGE D'ÉDOUARD Ier, ROI D'ANGLETERRE.

ILS NE S'EN PRENDRONT JAMAIS DIRECTEMENT À TOI, TOUJOURS À TON ENTOURAGE.

JE SAIS. MA PERSONNE EST SACRÉE. DÉFIER LE ROI, C'EST DÉFIER DIEU. DÉFIER SES CONSEILLERS, C'EST AGIR EN SEIGNEUR. JUSQU'À UN CERTAIN POINT...

LES PLUS INDÉPENDANTS D'ENTRE EUX POURRAIENT PRÊTER ALLÉGEANCE À D'AUTRES ROIS, COMME CELUI D'ARAGON, OU À L'EMPEREUR.

ALORS QUE DIRE D'ÉDOUARD ? UN ROI PRÊTANT SERMENT À UN AUTRE ROI. LA SITUATION DOIT ÊTRE INTOLÉRABLE POUR LUI.

... MÊME S'IL NE RÈGNE QUE SUR QUELQUES ÎLES PLUVIEUSES.

MAIS AUSSI SUR LA GUYENNE, UNE BELLE RÉGION DE FRANCE. ET IL A UN GOUVERNEMENT MODERNE. AVEC... DES ARCHIVES.

DES ARCHIVES...

RIS DONC, ROI DE FRANCE. TON ARRIÈRE-GRAND-PÈRE A PERDU DES DOCUMENTS CRUCIAUX EN PLEINE BATAILLE PARCE QU'IL N'AVAIT AUCUN LIEU OÙ LES RANGER. UN ESPION LES LUI A VOLÉS ET L'A RIDICULISÉ...

DES ARCHIVES, SOIT. MAIS A-T-IL POUR LUI LA PIÉTÉ ET LES LÉGISTES, CE GRAND ÉDOUARD ?

IL A UNE ADMINISTRATION EFFICACE. C'EST TOUT AUSSI INDISPENSABLE. N'OUBLIE AUCUN DE CES ÉLÉMENTS.

MARS 1290, PALAIS DE LA CITÉ.

BREF. VOUS CONNAISSEZ MAINTENANT LA SITUATION, MESSIRE. NOUS SOUHAITONS QUE LE SÉNÉCHAL QU'ÉDOUARD A NOMMÉ À BORDEAUX SOIT DÉMIS DE SES FONCTIONS. SI ENCORE IL AVAIT PRÊTÉ SERMENT... MAIS IL NE L'A PAS FAIT, MANIFESTANT CLAIREMENT LE PEU DE CAS QU'IL FAIT DE LA COMMUNE.

NOUS VOUS AVONS ENTENDU, MESSIRE VITAL PANSA. NOUS DEVONS MAINTENANT DÉLIBÉRER, ET ÉTABLIR LA CONDUITE À TENIR...

MERCI MESSIRE !

VOILÀ QUI EST INTÉRESSANT. BORDEAUX VACILLE... POUVONS-NOUS REPRENDRE LA VILLE À ÉDOUARD ?

MESSIRE, NOUS LE SOUHAITONS TOUS, ÉVIDEMMENT. MAIS AYEZ BIEN CONSCIENCE QUE LES PROCÉDURES D'APPEL COMME CELLE-CI SONT NOMBREUSES.

VOTRE POIDS SE FAIT SENTIR SUR BIEN DES FIEFS, VOS OFFICIERS SONT TROP PRÉSENTS AU GOÛT DE NOMBREUX SEIGNEURS. ET ÉDOUARD EST LE PLUS PUISSANT D'ENTRE EUX...

SOIT. MAIS LA QUESTION EST QUAND, ET COMMENT ?

JE VAIS NOMMER UN MAIRE.

ÉDOUARD EN A DÉJÀ NOMMÉ UN... IL Y EN AURAIT DEUX ?

QU'IMPORTE. CE QUI COMPTE, C'EST DE SAVOIR SI LA VILLE PEUT BASCULER SOUS MON AUTORITÉ, OU NON. ENVOYEZ DES COMMISSAIRES POUR DÉNOMBRER MES SOUTIENS. RENSEIGNEZ-VOUS.

MARS 1291

APRÈS ENQUÊTE, PHILIPPE S'APERÇOIT QUE SES SOUTIENS NE SONT PAS ASSEZ NOMBREUX. IL RECULE.

VITAL PANSA, REPRÉSENTANT DES MARCHANDS BORDELAIS, EST EXÉCUTÉ... ET SON CORPS TRAÎNÉ DANS LES RUES DE BORDEAUX EN EXEMPLE...

MAIS CE N'EST QUE PARTIE REMISE...

DEUX ANS PLUS TARD, ÉDOUARD MONTE D'UN CRAN DANS L'INTENSITÉ DU CONFLIT.

DES ESCARMOUCHES ENTRE MARINS BAYONNAIS, SOUMIS À ÉDOUARD, ET NORMANDS, ONT EU LIEU.

ÉDOUARD ORGANISE UNE EXPÉDITION PUNITIVE ET FAIT MASSACRER DES ÉQUIPAGES NORMANDS...

DE PLUS, DANS LES VILLES DE GUYENNE, LES CONFLITS ENTRE OFFICIERS ANGLAIS ET SÉNÉCHAUX FRANÇAIS SE POURSUIVENT...

IL SEMBLE QUE NOUS ALLIONS À LA GUERRE...

SIRE, LEVER UNE ARMÉE COÛTE DE L'ARGENT... ET IL N'Y EN A DÉJÀ PAS ASSEZ POUR PAYER LES OFFICIERS, ALORS UNE GUERRE...

1295

L'ÉGLISE N'A-T-ELLE PAS ACCEPTÉ DE LARGEMENT CONTRIBUER ?

LA DÉCIME A ÉTÉ LEVÉE, AVEC L'AGRÉMENT DES CLERCS DE FRANCE, TOUJOURS CONCILIANTS QUAND IL S'AGIT DE LA DÉFENSE DU ROYAUME. NOUS AVONS ACHETÉ UN CERTAIN NOMBRE D'ALLIÉS...

MAIS IL N'Y A PAS ASSEZ POUR UNE GUERRE, ET POURTANT, ELLE EST LÀ.

UNE NOUVELLE LEVÉE CHEZ NOS AMIS LES CLERCS ?

LE CLERGÉ PROTESTE... ET IL Y A CE NOUVEAU PAPE. BENOÎT CAETANI... IL EST BEAUCOUP PLUS VOLONTAIRE QUE SON PRÉDÉCESSEUR.

N'EST-IL PAS PLUS SAGE DE NÉGOCIER AVEC ÉDOUARD ? C'EST LE PLUS PUISSANT DE VOS VASSAUX...

SI JE PEUX ME PERMETTRE, MESSIRE...

C'EST PARCE QUE ÉDOUARD EST LE PLUS PUISSANT DE VOS VASSAUX QU'IL FAUDRA, TÔT OU TARD, LE METTRE AU PAS, ENVOYER AUX SEIGNEURS UN MESSAGE SIMPLE...

VOUS ÊTES LE ROI. ON VOUS DOIT OBÉISSANCE.

VOILÀ DE SAGES PAROLES, QUE J'AI DÉJÀ ENTENDUES DANS MA JEUNESSE, MESSIRE FLOTE...

... MAIS MÉFIEZ-VOUS. LES SEIGNEURS DE FRANCE CONNAISSENT VOTRE NOM, ET LE HAÏSSENT DÉJÀ...

CE NOM PEUT BIEN CRISTALLISER LA HAINE DES BARONS, SIRE, TANT QU'IL LA DÉTOURNE DE VOUS...

MAIS C'EST BIEN POUR ÇA QU'ON NOMME LES CONSEILLERS, MON CHER AMI.

NOUS NÉGOCIERONS DONC, SUR VOS CONSEILS... AVEC LE PAPE.

PÂQUES 1296.

LE ROI ET SON CONSEIL VIENNENT DE RECEVOIR LA RÉPONSE DE BONIFACE VIII À LEUR DEMANDE DE LEVÉE D'IMPÔT SUR L'ÉGLISE. C'EST LA BULLE CLERICIS LAICOS.

"... LES LAÏCS S'EFFORCENT DE RÉDUIRE LES CLERCS EN SERVITUDE ET DE LES SOUMETTRE À LEUR DOMINATION. CE QUI EST PLUS GRAVE, C'EST QUE DES PRÉLATS ACQUIESCENT À DE TELS ABUS SANS AVOIR OBTENU L'ACCORD OU LA PERMISSION DU SIÈGE APOSTOLIQUE..."

EN BREF, BONIFACE DÉPOSE TOUS LES PRÉLATS QUI PAIERONT L'IMPÔT, ET MÊME SI CELA A ÉTÉ ACCORDÉ AVANT SON ARRIVÉE...

ENFIN, IL ME DIT QU'IL M'EST SUPÉRIEUR ! CE N'EST PAS UNE NÉGOCIATION, C'EST UNE FIN DE NON-RECEVOIR...

RENDEZ À CÉSAR CE QUI EST À CÉSAR, À DIEU CE QUI EST À DIEU.

PARDON ?

C'EST CE QUE LE CHRIST LUI-MÊME A DIT. LE PAPE VEUT SOUMETTRE LES PRINCES, PARCE QU'IL ESTIME QU'ILS SONT SOUMIS À DIEU, ET QU'IL EST JUSTEMENT SON REPRÉSENTANT SUR CETTE TERRE.

13A

MAIS LE CHRIST A AUSSI SÉPARÉ CES DEUX GLAIVES, LE SPIRITUEL, QUI GOUVERNE LES CHOSES DIVINES, ET LE TEMPOREL, QUI DOMINE LES CHOSES HUMAINES. C'EST BIEN CELA QUE TU VEUX DIRE ?

OUI, SIRE...

LES CLERCS, COMME LES LAÏCS, BÉNÉFICIENT DE LA PROTECTION ARMÉE FOURNIE PAR LES SEIGNEURS LAÏCS... SI LES CLERCS NE SONT PAS SOUMIS À NOTRE LOI, ALORS ILS NE PEUVENT ÊTRE SOUS NOTRE PROTECTION.

QUE NOS HOMMES CESSENT D'ASSURER LA DÉFENSE DES DOMAINES ECCLÉSIASTIQUES. LEURS PRIÈRES SEULES LES DÉFENDRONT DE NOS ENNEMIS...

QUANT À LEURS FIEFS, QUI SONT DES CHOSES BIEN MATÉRIELLES, ILS SONT DE FAIT SOUS NOTRE AUTORITÉ.

J'AI OUÏ DIRE QUE CE PAPE ATTENDAIT LUI AUSSI DE L'ARGENT EN PROVENANCE DE NOTRE royaume...

HÉLAS, LE MÉTAL PRÉCIEUX SE FAIT RARE, LES GENS CRAIGNENT LA DÉVALUATION ET LE GARDENT... JE NE SAURAIS LAISSER DE L'ARGENT SORTIR DU TERRITOIRE. JE SAIS QUE NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE COMPRENDRA.

SIRE... VOUS PRÉPAREZ-VOUS À LA SUITE ?

BIEN SÛR, MESSIRE AYCELIN. NOUS NE PARTONS PAS EN GUERRE CONTRE LE PAPE, NOUS NE FAISONS QUE LUI RAPPELER NOTRE DROIT.

QUAND IL S'AGIT D'UN HOMME QUI INCARNE LA PLÉNITUDE DE LA PUISSANCE DIVINE, QUI PEUT VOUS EXCOMMUNIER ET DÉTRUIRE LE ROYAUME D'UNE SEULE DÉCLARATION, CELA RISQUE DE REVENIR AU MÊME, SIRE...

13B

NOTRE CHER FILS PHILIPPE VA DEVOIR REVENIR À LA RAISON. LAISSER NOS ÉGLISES SANS PROTECTION, ET BLOQUER L'ARGENT QUI DOIT NOUS PARVENIR, QUELLE IMPUDENCE...

DE PLUS, IL A FAIT MAIN BASSE SUR NOS FIE...

JE NE L'OUBLIE PAS.

QU'IL RELISE DONC SAINT AUGUSTIN ET SAINT BERNARD, OU ENCORE NOS PRÉDÉCESSEURS, LES PAPES GÉLASE, GRÉGOIRE, INNOCENT ! ET QU'IL COMPRENNE BIEN QUI DE NOUS DEUX A PRÉSÉANCE SUR L'AUTRE. ÉCRIVEZ:...

"C'EST UNE GRANDE IMPRUDENCE ET MÊME UNE INSANITÉ QUE DE PORTER AINSI DES MAINS TÉMÉRAIRES SUR CEUX QUI NE DÉPENDENT NI DU ROI DE FRANCE NI D'AUCUNE PUISSANCE DU SIÈCLE ! UNE TELLE VIOLATION DES LIBERTÉS ECCLÉSIASTIQUES TOMBERAIT SOUS LE COUP DE L'EXCOMMUNICATION !!!"

JE SUIS LE VICAIRE DU CHRIST, JE SUIS LA VOIX DU SEIGNEUR... IL NE DOIT SA COURONNE QU'À LA VOLONTÉ DE DIEU, DONC IL ME LA DOIT !

IL NE ME RESTE QU'À METTRE EN FORME CETTE LETTRE. PAR QUELS MOTS SOUHAITEZ-VOUS QU'ELLE COMMENCE ?

JE NE VOUDRAIS PAS QUE NOTRE FILS PHILIPPE SE MÉPRENNE SUR NOS INTENTIONS ..."INEFFABILIS AMOR" ?

INEFFABLE AMOUR !... QUELLE IRONIE... OU IL ME NARGUE ? QUE SUGGÉREZ-VOUS, MESSIRE PIERRE ?

LE PAPE VA FINIR PAR ACCEPTER... MAIS NOUS DEVRONS SANS DOUTE LUI RAPPELER À NOUVEAU QUE LE CHRIST N'A EXERCÉ AUCUN POUVOIR. IL EN A MÊME REPOUSSÉ L'IDÉE. PIERRE ÉTAIT DEVENU SON VICAIRE POUR NOTRE SALUT SPIRITUEL, PAS POUR LE R...

MONSEIGNEUR !

OUI ?

J'AI LÀ... DES NOUVELLES INQUIÉTANTES.

LA GUYENNE ? JE CROYAIS QU'ON ÉTAIT EN TRAIN D'EN FINIR.

PAS LA GUYENNE, MONSEIGNEUR, LA FLANDRE.

EFFECTIVEMENT. DEPUIS L'ÉTÉ 1296, ALORS QUE LES AFFRONTEMENTS EN GUYENNE TOURNAIENT À L'AVANTAGE DU ROI DE FRANCE...

... LE COMTE DE FLANDRE, QUI S'ESTIMAIT MAL TRAITÉ PAR PHILIPPE ET DONT L'ÉCONOMIE DRAPIÈRE DÉPENDAIT DE LA LAINE ANGLAISE, SE RAPPROCHAIT DU ROI ÉDOUARD.

EN JANVIER 1297, UN TRAITÉ EST SIGNÉ ENTRE ANGLAIS ET FLAMANDS.

ALORS, LA FLANDRE SE SOULÈVE...

UNE GUERRE SUR DEUX FRONTS EST PLUS DIFFICILE À GAGNER...

... ET L'ARGENT EST PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE.

MAIS LES CIRCULATIONS MONÉTAIRES ENTRE ROME ET LA FRANCE SONT COUPÉES...

MAIS LE 7 FÉVRIER 1297 : BULLE "ROMANA MATER ECCLESIA".

LE PAPE CHERCHE LA CONCILIATION DANS L'AFFAIRE DE LA DÉCIME...

... SANS DOUTE PARCE QUE LES REVENUS QUI LUI ÉCHAPPENT SONT TROP IMPORTANTS... IL RECONNAÎT AU ROI LE DROIT DE FAIRE CONTRIBUER LES CLERCS, AU MOMENT OÙ LE COMTE DE FLANDRE VIENT DE SE DÉCLARER CONTRE LE ROI !

LA GUERRE PEUT REPRENDRE, L'ARMÉE ROYALE ENCHAÎNE LES SUCCÈS. EN GUYENNE... MAIS SURTOUT EN FLANDRE, OÙ SE PORTE MAINTENANT L'ESSENTIEL DES COMBATS.

LE ROI ANGLAIS, VENU POUR AIDER LE COMTE DE FLANDRE, EST ARRIVÉ TROP TARD ; ILS SONT RETRANCHÉS À GAND...

ÉDOUARD S'EMPIFFRE, ENCHAÎNANT LES BANQUETS AUX FRAIS DE SON HÔTE, DEVANT LES GANTOIS ATTERRÉS.

... PUIS IL REPART POUR SON ROYAUME OÙ LES ÉCOSSAIS LUI FONT PROBLÈME, LAISSANT LE COMTE DE FLANDRE IMPUISSANT FACE À L'OST ROYAL FRANÇAIS.

C'EST PAR UNE DOUBLE VICTOIRE QUE LE ROI VIENT METTRE FIN À LA GUERRE ;

D'ABORD, LE 11 AOÛT À ORVIETO, SON GRAND-PÈRE, LOUIS IX, EST CANONISÉ ; C'EST LE SIGNE DE LA SAINTETÉ DE SA FAMILLE, ET DE L'ENTENTE RETROUVÉE AVEC LE PAPE...

16B

... PUIS, LE 20 AOÛT, À FURNES, L'ARMÉE ROYALE ÉCRASE L'ARMÉE DU COMTE.

16C

LE 25 AOÛT À LILLE, ON NÉGOCIE LA CAPITULATION...

NOUS AIMERIONS QUE LA TRÊVE NE SOIT EFFECTIVE QU'AU PROCHAIN DIMANCHE. LE TEMPS DE VOIR SI NOS ALLIÉS NOUS SECOURENT...

RIEN QUE DE TRÈS NORMAL, SOMME TOUTE.

DE TOUTE FAÇON, CHACUN EST PRESSÉ D'EN FINIR. À COMMENCER PAR VOTRE ROI QUI NE VEUT PAS VOIR LE PAPE SE MÊLER DE NOS AFFAIRES...

... OU VOTRE ALLIÉ D'ANGLETERRE QUI A TROP À FAIRE EN SON ROYAUME...

16A

FINALEMENT, NOTRE AMI LE COMTE A ÉTÉ ABANDONNÉ PAR ÉDOUARD, QUI A TROP DE SOUCIS AVEC SES ÉCOSSAIS.

LE ROI D'ANGLETERRE A JURÉ QUE LE COMTE GARDERAIT LA TRÊVE... MAIS LE COMTE, LUI, IL L'A PROMIS ?

C'EST LÀ TOUTE LA DRÔLERIE DE LA CHOSE : PERSONNE NE LUI A RIEN DEMANDÉ ! QUOI QU'IL EN SOIT, SES ALLIÉS ONT ÉTÉ ACHETÉS...

LES FEREZ-VOUS PUNIR, LUI ET SES FILS ?

NON, LOUIS...

LE COMTE ET SES FILS ONT ÉTÉ PLACÉS DANS DES CHÂTEAUX OÙ ILS SONT SURVEILLÉS, CERTES, MAIS ILS SERONT TRAITÉS AVEC LES HONNEURS QUE MÉRITENT LES SEIGNEURS.

ET ÉDOUARD ? QU'EST-CE QUI VOUS ASSURE DE SA FIDÉLITÉ, MON PÈRE ?

TON INTELLIGENCE, MA FILLE.

COMMENT CELA ?

17A

TU VAS ÊTRE FIANCÉE À SON FILS. TU SERAS PLACÉE AUPRÈS D'EUX, TU POURRAS AINSI VEILLER À NOS INTÉRÊTS...

QUEL ÂGE A-T-IL ?

QUINZE ANS. TU EN AS SEPT, DONC, DANS QUELQUES ANNÉES, VOUS VOUS ENTENDREZ À MERVEILLE.

J'AI BESOIN DE TOI LÀ-BAS... AVEC UNE REINE DE LA FAMILLE DE FRANCE, ILS ARRÊTERONT PEUT-ÊTRE DE RÉCLAMER NOTRE TRÔNE.

LE FILS QUE TU LEUR DONNERAS LE FERA, LUI...

UN FILS ?

VOUS NE VOULEZ PAS PLUTÔT ALLER FAIRE LA GUERRE ET LE PRENDRE VOUS-MÊME, CE TRÔNE ?

AH AH AH... JE NE VEUX PAS LE TRÔNE D'ANGLE-TERRE, MA FILLE. NI MÊME LA GUYENNE OU LA FLANDRE. JE VAIS LEUR RENDRE LEURS DOMAINES, BIENTÔT...

APRÈS LES AVOIR CONQUIS SI DUREMENT !?

JE N'AI QUE FAIRE DE TERRITOIRES EN PLUS. UN FIEF COÛTE DE L'ARGENT. IL EST BIEN PLUS INTÉRESSANT D'Y AVOIR UN SEIGNEUR OBÉISSANT.

L'OBÉISSANCE. C'EST TOUT CE QUE JE VEUX. C'EST CE QU'ON DOIT AU ROI...

17B

CERTAINS À ROME DISENT QUE CE SIGNE EST POUR MOI...

PURES MÉDISANCES QUE CELA, TRÈS SAINT-PÈRE.

QUE JE SUIS L'ANTÉCHRIST...

PEUT-ÊTRE ONT-ILS RAISON.

VOUS AVEZ REMPORTÉ UNE VICTOIRE. LES CLERCS DE FRANCE ONT DEMANDÉ VOTRE AUTORISATION POUR PAYER LE ROI.

POUR CE ROI, LA CROISADE EST SIMPLEMENT UN PRÉTEXTE POUR LEVER DES TAXES SUR LES ÉGLISES. IL N'Y A PAS DE CROISADE, IL N'Y A QUE SES PETITES GUERRES AVEC SES VASSAUX...

SON GRAND-PÈRE A RESPECTÉ SON ENGAGEMENT, LUI. MÊME S'IL A FINI À TUNIS, AU LIEU DE LIBÉRER JÉRUSALEM...

ET EN CELA, JE SERS AUSSI LES INTÉRÊTS DU ROI DE FRANCE... NOUS AVONS TOUS ÉTÉ DUPÉS. PHILIPPE ET SES CONSEILLERS SE MOQUENT BRUYAMMENT DE MOI...

UNE AUTORISATION DE FAÇADE. LE ROI SAVAIT QUE J'ALLAIS CÉDER.

C'ÉTAIT POUR UNE BONNE CAUSE. VOUS AVEZ BESOIN DE LUI...

... POUR LA CROISADE, POUR LA RECONQUÊTE DE JÉRUSALEM, JE SAIS.

MAIS LE ROI D'ANGLETERRE, LUI, EST SOUS VOTRE COUPE. IL EST VOTRE OBLIGÉ POUR RÉCUPÉRER LA GUYENNE, IL A BESOIN DE VOTRE APPUI CONTRE LES ÉCOSSAIS.

MAUDIT SOIT-IL. ET MAUDIT SOIT CETTE PAIX BANCALE. ELLE NE DURERA GUÈRE. LA CROISADE N'EST PAS POUR DEMAIN...

J'AIMERAIS QUE CETTE COMÈTE SOIT POUR CE FILS DE CHIENNE ET POUR SON ROYAUME...

C'EST... C'EST POSSIBLE, VOTRE SAINTETÉ. IL Y A... DES PROCÉDÉS. QUI AGISSENT SUR LES ÉVÉNEMENTS...

DE QUOI PARLES-TU... DE MAGIE, C'EST ÇA ?

JE...

BAH, NE FAIS PAS CETTE TÊTE... JE SAIS BIEN QUE TOUTE LA CURIE ET LA NOBLESSE S'Y ADONNENT, ALORS POURQUOI PAS MOI...

MAIS N'ÉCARTONS PAS D'AUTRES SOLUTIONS.

LES FÊTES, PEUT-ÊTRE ? À DÉFAUT D'EFFACER LES MAUVAIS PRÉSAGES, ELLES LES FONT OUBLIER...?

UNE FÊTE...

EN MON HONNEUR ?

POURQUOI PAS... MAIS ALORS, PLUS QU'UNE FÊTE ! UN TRIOMPHE.

LE TRIOMPHE DE L'ÉGLISE.

UN JUBILÉ. EN VOILÀ UNE BELLE IDÉE...

BONIFACE ORGANISE LE PREMIER JUBILÉ DE LA CHRÉTIENTÉ EN L'AN 1300. C'EST UN TRIOMPHE QUI MARQUE LA RESTAURATION DE SON AUTORITÉ...

MAI ET JUIN 1301, PHILIPPE LE BEL EST EN FLANDRE...

PEUPLE DE FLANDRE, JE VEUX VOUS FAIRE UN CADEAU !

LES TAXES, SIRE ! LES TAXES SONT TROP LOURDES POUR LES ARTISANS QUE NOUS SOMMES !

SOIT, JE VAIS VEILLER À CE QU'ELLES SOIENT ALLÉGÉES, JE VOUS LE PROMETS !

VIVE, VIVE LE BEAU ROI PHILIPPE DE FRANCE !!!

VOILÀ QUI NE VA PAS PLAIRE À VOS ANCIENS ALLIÉS, MESSIRE. ILS SE SONT SOULEVÉS CONTRE LE COMTE, VOUS ONT SOUTENU CONTRE LUI, ILS ATTENDAIENT SÛREMENT UNE AUTRE RÉCOMPENSE...

IL FAUT SAVOIR ÊTRE PRAGMATIQUE, JACQUES.

LE COMTE EST SOUMIS, L'AUTORITÉ D'AUJOURD'HUI EST ENTRE LES MAINS DE MES AMIS BOURGEOIS. J'ENTENDS QUE, COMME LE COMTE JADIS, ILS SACHENT BIEN QUI EST LE CHEF.

ILS SE FONT APPELER "LELIAERTS", SIRE. "LES PARTISANS DU LYS". IL NE ME SEMBLE PAS Y AVOIR DE DOUTE SUR LEUR ALLÉGEANCE...

VOUS ÊTES GOUVERNEUR DE FLANDRE, JACQUES. NOS AMIS LELIAERTS M'ONT SOUTENU QUAND ILS EN AVAIENT BESOIN, CERTES, MAIS ILS SONT PUISSANTS DÉSORMAIS. VEILLEZ À CE QU'ILS NE LE DEVIENNENT PAS TROP

MAIS...

FAITES COMME JE VOUS DIS.

BIEN, SIRE.

À BRUGES, PEU APRÈS LE PASSAGE DU ROI.

LE ROI A FAIT UNE PROMESSE, IL VOUS FAUT LA TENIR.

LE ROI A FAIT UNE PROMESSE EN NOTRE NOM, MAIS IL A OUBLIÉ NOS STATUTS. NOUS NE POUVONS PAS SUPPRIMER LES TAXES.

DE PLUS, CETTE FÊTE POUR CÉLÉBRER LE PASSAGE DU SOUVERAIN A COÛTÉ FORT CHER. IL VOUS FAUDRA LA REMBOURSER.

COMPRENEZ BIEN UNE CHOSE : MESSIRE DE CHÂTILLON, GOUVERNEUR DE LA PROVINCE, NOUS SOUTIENT. IL EST LUCIDE, SAIT QUE LA VILLE NE PEUT ASSUMER LA CHARGE DE CE GENRE DE FESTIVITÉ...

QUOI !?

LE GOUVERNEUR DU ROI EST AVEC VOUS !??

SI FAIT. VOUS POUVEZ DISPOSER...

MES AMIS...

ON NOUS A MENTI !!!

À BRUGES, À GAND, ET DANS BIEN D'AUTRES VILLES DE FLANDRE, LE PEUPLE SE SOULÈVE CONTRE MOI...

... LA FOULE S'EN PREND AUX BOURGEOIS DANS LES RUES DE BRUGES...

... À TEL POINT QUE LE GOUVERNEUR A DÛ QUITTER SA DEMEURE.

PEUT-ÊTRE L'AVEZ-VOUS CHERCHÉ, SIRE.

LE PEUPLE DE FLANDRE A ÉTÉ TROMPÉ SUR MES INTENTIONS, MONSEIGNEUR SAISSET...

... ET VOUS, EN PLUS, VOUS ESSAYEZ DE SOULEVER LE LANGUEDOC CONTRE MOI ?

21A

24 OCTOBRE 1301, PROCÈS DE BERNARD SAISSET À SENLIS.

VOUS M'AVEZ OUVERTEMENT TRAITÉ DE FAUX-MONNAYEUR.

CE QUE VOUS ÊTES.

VOUS NE CESSEZ DE CRÉER DE NOUVELLES MONNAIES DE MOINDRE VALEUR, VOUS PRESSEZ LES LAÏCS MAIS AUSSI LES CLERCS DE TAXES INCESSANTES, VOUS ABUSEZ DES PROCÉDURES D'APPEL CONTRE LES SEIGNEURS, ET MÊME LES SEIGNEURS DE L'ÉGLISE, ALORS QU'ILS NE VOUS SONT POINT SOUMIS !

C'EST UN POINT DE VUE... BEAUCOUP PLUS GRAVE, VOUS AVEZ PROPOSÉ À MES AMIS LES COMTES DE FOIX ET DE COMMINGES DE RENDRE LA PROVINCE "SOUVERAINE". ET ILS M'EN ONT AVERTI.

CE TYPE DE TRAHISON EST PUNI DE LA PLUS SÉVÈRE DES MANIÈRES, VOUS LE SAVEZ.

JE SUIS SOUMIS AU SEUL JUGEMENT DE MES PAIRS, ET LE SAINT-PÈRE EST L'UNIQUE PRINCE AUQUEL J'AI FAIT ALLÉGEANCE.

C'EST D'AILLEURS LUI QUI A CRÉÉ VOTRE DIOCÈSE DE PAMIERS DE TOUTES PIÈCES. SANS M'EN DEMANDER LA PERMISSION...

IL N'AVAIT PAS DE RAISON DE LE FAIRE !!

VOUS POUVEZ SORTIR...

21B

LÈSE-MAJESTÉ, HÉRÉSIE, TRAHISON... VOILÀ LES CHEFS D'ACCUSATION.

SIRE, VOUS SAVEZ QUELLE AFFECTION J'AI POUR VOUS.

JE LE SAIS, MONSEIGNEUR.

ALORS JE VOUS LE DIS : IL A RAISON. SEUL NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE PEUT LE JUGER.

CE PROCÈS, MENÉ PAR DES LAÏCS, DANS UNE PROVINCE QUI N'EST MÊME PAS CELLE OÙ LES FAITS ONT EU LIEU, NE RÉPOND PAS AU DROIT CANONIQUE.

CE PROCÈS EST MENÉ AU NOM DU ROI ! ET D'AUTRES CLERCS SE PERMETTENT LE MÊME GENRE D'ACTIONS ET DE DISCOURS. LES CLERCS SONT SOUMIS À LA JUSTICE DES PRINCES, COMME LES AUTRES !!!

NE PEUT-ON TROUVER UN MOYEN DE CONCILIER LE POUVOIR DU ROI ET CELUI DE L'ÉGLISE ? UNE SENTENCE ADOUCIE ?

L'AFFAIRE EST CONNUE DE MES SUJETS. CE QUE BERNARD SAISSET A FAIT EST TROP GRAVE POUR QUE JE PUISSE ME PERMETTRE D'"ADOUCIR" QUOI QUE CE SOIT...

À SA PLACE, UN LAÏC SERAIT BRÛLÉ OU DANSERAIT AU BOUT D'UNE CORDE DE MONTFAUCON DANS LA JOURNÉE QUI SUIT. C'EST LA MAJESTÉ ROYALE QUI EST EN JEU.

EN TANT QU'ARCHEVÊQUE DE LA PROVINCE OÙ NOUS NOUS TROUVONS, JE FRAPPERAI D'INTERDIT TOUT LIEU OÙ SERAIT DÉTENU BERNARD SAISSET.

CET HOMME N'AURAIT JAMAIS DÛ ÊTRE EMMENÉ HORS DE LA PROVINCE DE NARBONNE POUR ÊTRE JUGÉ, C'EST CONTRAIRE AUX RÈGLES DE L'ÉGLISE... J'Y SUIS OBLIGÉ.

QU'À CELA NE TIENNE, LA LOI NOUS AUTORISE À PLACER LE TERRITOIRE OÙ NOUS SOMMES SOUS L'AUTORITÉ D'UN AUTRE ARCHEVÊQUE. JE PROPOSE DONC QUE SENLIS SOIT PLACÉ SOUS L'AUTORITÉ DE L'ARCHEVÊQUE DE NARBONNE.

MAIS... MAIS C'EST UNE ABERRATION !!!

REMERCIEZ-NOUS, NOUS VOUS DÉGAGEONS DE TOUTE RESPONSABILITÉ. AINSI, NOTRE AMI L'ÉVÊQUE DE PAMIERS N'EST PAS SORTI DE SA PROVINCE, LE DROIT DE L'ÉGLISE EST LUI AUSSI RESPECTÉ.

MESSIRE...

ON M'ANNONCE QUE LA SITUATION FLAMANDE EMPIRE...

22A

JE SAIS... MAIS POUR LA GUERRE, IL ME FAUT L'ARGENT DES CLERCS. ET VOUS VOYEZ OÙ NOUS EN SOMMES AVEC EUX...

22B

NOËL 1301, PALAIS DU LATRAN.

JE CROIS QU'IL SE MOQUE OUVERTEMENT DE MOI !

UN LOPIN DE TERRE DU NORD DE LA FRANCE, TRANSFORMÉ EN DIOCÈSE DU MIDI !!!? UN ÉVÊQUE QUI ME SOUTIENT, SOUMIS À UN PROCÈS LAÏC ??

IL Y A AUSSI LE LANGUEDOC...

JE SAIS !! IL S'ATTAQUE À NOS TRIBUNAUX, MAINTENANT !!!

QU'ON PROMULGUE UNE BULLE. J'ORDONNE LA LIBÉRATION DE L'ÉVÊQUE DE PAMIERS !!!

BIEN.

ET JE VEUX QU'ON CONVOQUE LES PRÉLATS DE L'ÉGLISE DE FRANCE POUR UN CONCILE. ICI, À ROME !

L'ÉGLISE DE FRANCE... CONVOQUÉE À ROME ? MAIS... VOTRE SAINTETÉ... NOS FRÈRES DE FRANCE NE VIENDRONT PAS. ILS ONT PLUS PEUR DE PHILIPPE QUE DE VOUS...

ILS N'AURONT PAS LE CHOIX !!! JE DÉPOSERAI CEUX QUI NE VIENDRONT PAS, ET JE BLOQUERAI LA DÉCIME. QUE CE ROI CHOISISSE ; SON AUTORITÉ OU SES FINANCES !

OU ESSAYER DE VOUS DÉPOSER...

ET QUE VAUDRA LA DÉPOSITION D'UN PRINCE EXCOMMUNIÉ !!?

EXCOMMUNIER LE ROI ? LES FRANÇAIS SERAIENT LES PREMIERS À SOUFFRIR DE L'ANATHÈME...

AH, LES FRANÇAIS... JE PRÉFÉRERAIS ENCORE ÊTRE UN ÂNE QUE L'UN D'ENTRE EUX...

UN PAPE QUI PLACE UN ANIMAL AU-DESSUS DE L'HOMME... VOILÀ UN POINT DE VUE THÉOLOGIQUE INTÉRESSANT...

ET OÙ EN EST SON AFFAIRE DE FLANDRE, AU FAIT ?

CELA EMPIRE...

BIEN, TRÈS BIEN...

ENFIN DE BONNES NOUVELLES !!

NOUS N'EN SOMMES PAS À L'EXCOMMUNICATION, SIRE. MAIS IL SE MONTRE INTRAITABLE. CE QU'IL DEMANDE, C'EST VOTRE SOUMISSION. NI PLUS, NI MOINS.

TOUT CELA COMMENCE À RÉELLEMENT RESSEMBLER À UNE NOUVELLE GUERRE... JE SAIS COMMENT GAGNER CELLE DE FLANDRE. AVEC L'ARGENT QUE JE N'AI PAS. MAIS CONTRE LE PAPE, JE NE SAIS PLUS... QUELLES ARMES AVONS-NOUS... ? LA LOI NE SUFFIT DONC PLUS ?

NOUS AVONS UNE ARMÉE, SIRE. LE PEUPLE. ET NOUS AVONS DES ARMES. LES MOTS, LES IDÉES. RALLIEZ LE ROYAUME À VOTRE CAUSE. IL VOUS SOUTIENDRA, CROYEZ-MOI.

NOTRE ROYAUME EST EN DANGER !...

... LA FLANDRE S'EST SOULEVÉE, ET LE PAPE REFUSE AU ROYAUME LA PROTECTION QUE LES DENIERS DE L'ÉGLISE POURRAIENT LUI PROCURER...

NOUS SERONS DÉMUNIS FACE À L'INVASION !! POURQUOI ? POUR QUI ? POUR UN VIEIL HOMME QUI NE VEUT PAS LÂCHER SES PIÈCES !!!!

LA FAMINE ET LA GUERRE NOUS GUETTENT, ET CERTAINS DISENT QUE LE ROI PRESSE LE PAUVRE PEUPLE DE TAXES... MAIS QUI NOUS PROTÉGERA ? LE ROI !

ET QUI RESTERA BIEN À L'ABRI DANS SON CHÂTEAU ROMAIN, À COMPTER LES PIÈCES QUE LES CLERCS N'ONT PAS VOULU VERSER À PHILIPPE !?

C'EST BONIFACE !!!

JAMAIS AUTANT D'ARGENT N'A AFFLUÉ VERS ROME, PENDANT QUE LA VALEUR DE NOS PIÈCES NE CESSE D'ALLER ET VENIR, NOUS PRÉCIPITANT VERS LA FAMINE DU JOUR AU LENDEMAIN !!

ASSEMBLÉE DU LOUVRE.

NOUS PROPOSONS DES RÉFORMES POUR L'ÉGLISE DE FRANCE, MAIS LE SAINT-PÈRE S'Y OPPOSE ! DOIS-JE VOUS RAPPELER QUE LES PRÉBENDES ET LES BÉNÉFICES SONT ALLÉS MAJORITAIREMENT À DES ITALIENS AUX DÉPENS DES FRANÇAIS ?

COMBIEN DE NOS FRÈRES ONT ÉTÉ OUBLIÉS QUAND IL A FALLU NOMMER DES CARDINAUX, ALORS QUE LA FAMILLE CAETANI EST TOUJOURS PLUS PRÉSENTE À LA CURIE ???

ET PENDANT QU'ON DISTRIBUE LES PRIVILÈGES, LES FLAMANDS S'ARMENT, ET LES VILLES TOMBENT LES UNES APRÈS LES AUTRES !!

10 AVRIL 1302 : ASSEMBLÉE DE NOTRE-DAME.

VOUS LE SAVEZ MIEUX QUE PERSONNE, VOUS, PRÉLATS DE L'ÉGLISE DE FRANCE : BONIFACE EST ILLÉGITIME !

JAMAIS, AVANT CÉLESTIN, UN PAPE N'AVAIT DÛ ABDIQUER ! VOYEZ BIEN QUI ÉTAIT À LA MANOEUVRE, ET QUI A FORCÉ L'ANCIEN PAPE À ABANDONNER LE SIÈGE DE SAINT PIERRE POUR S'Y ASSEOIR À SA PLACE !!! NOUS DEVONS DÉFAIRE CE PAPE !!

SOYEZ ASSURÉS QUE LES SEIGNEURS SONT À VOS CÔTÉS.

ET QUE DISENT LES CLERCS ?

NOUS DEMANDONS AU ROI... L'AUTORISATION D'ALLER AU CONCILE.

JE VOUS L'INTERDIS !

VOTRE ROI A DÉFORMÉ MES PROPOS. IL FAIT CROIRE AU PEUPLE QUE JE LE TRAITE EN VASSAL, CE QUI EST FAUX.

JE LUI DEMANDE SEULEMENT DE RESPECTER LA PRIMAUTÉ DE L'ÉGLISE !!!

CE N'EST PAS AINSI QUE NOUS AVONS INTERPRÉTÉ VOTRE BU...

JE ME FOUS DE VOTRE INTERPRÉTATION !!! JE SUIS LE PAPE, LE SAINT-PÈRE DE L'ÉGLISE !!! MES PRÉDÉCESSEURS ONT EXCOMMUNIÉ TROIS ROIS DE FRANCE, ET J'AI MOI-MÊME JETÉ L'INTERDIT SUR LE ROYAUME DU DANEMARK !!

PLUS UN BAPTÊME, PLUS UN MARIAGE, PLUS UN ENTERREMENT QUI PUISSE ÊTRE EFFECTUÉ PAR UN PRÊTRE ; ILS SONT DAMNÉS !! QUE PHILIPPE AILLE DONC VOIR LÀ-BAS LES CONSÉQUENCES DE L'ANATHÈME, CAR À LA PROCHAINE PROVOCATION, JE TRAITERAI SON ROYAUME DE LA MÊME MANIÈRE !!!

À LA TOUSSAINT, J'ATTENDS LES PRÉLATS FRANÇAIS À ROME, COMME IL A ÉTÉ DIT, ET PHILIPPE DEVRA LES LAISSER VENIR S'IL NE VEUT PAS ÊTRE EXCOMMUNIÉ À SON TOUR !!

QUELLES NOUVELLES DE FLANDRE ?

LES PRINCIPALES VILLES DE LA PROVINCE SE SONT ALLIÉES À LA RÉVOLTE...

LES FLAMANDS SONT PRESQUE TOUS CONTRE VOUS. JACQUES DE CHÂTILLON, VOTRE GOUVERNEUR, ESSAIE D'Y METTRE BON ORDRE, MAIS LA TÂCHE EST ARDUE...

JE L'AI NOMMÉ LÀ-BAS POUR ÉTEINDRE L'INCENDIE, ET C'EST LUI QUI JOUE LES BOUTEFEUX...

IL A UNE ARMÉE À SA DISPOSITION MAINTENANT.

ESPÉRONS QU'IL SACHE S'EN SERVIR...

BRUGES, MAI 1302...

CE... C'EST L'ARMÉE DU ROI DE FRANCE !!!

FUYEZ, FUYEZ !!!

NOUS... NOUS NE VOULONS PAS D'ENNUIS. NOUS AVONS TOUJOURS SOUTENU LE ROI DE FRANCE, LES ATTAQUES CONTRE LES GARNISONS FRANÇAISES SONT LE FAIT DE VAURIENS QUI VIENNENT DE S'ENFUIR...

CEUX QUE VOUS CHERCHEZ SONT PARTIS.

JE NE VIENS PAS POUR METTRE LA VILLE À SAC, QUE LES BRUGEOIS SE RASSURENT. JE VIENS SIMPLEMENT RAMENER L'ORDRE.

TANT MIEUX. NOUS ALLONS POUVOIR PASSER LA NUIT ICI, MES HOMMES SONT FOURBUS...

MONSEIGNEUR, RÉVEILLEZ-VOUS, RÉVEILLEZ-VOUS !!!

RAAAAA!!

AAAARRR!!

QU'AVEZ-VOUS FAIT !? LE ROI NE NOUS LE PARDONNERA JAMAIS !

IL NE NOUS AURAIT JAMAIS PARDONNÉ LE SOULÈVEMENT DES VILLES DE TOUTE FAÇON.

NOUS Y SOMMES, C'EST LA GUERRE !

ILS N'ONT PAS LAISSÉ UN SOLDAT VIVANT...

LE COMTE DE FLANDRE ET SES FILS, QUE VOUS AVIEZ LIBÉRÉS CONTRE LA PROMESSE DE NE PLUS RIEN TENTER CONTRE LA FRANCE, ONT FINALEMENT PRIS LES RÊNES DE CETTE ARMÉE DU PEUPLE.

ALORS ILS EN ASSUMERONT LES CONSÉQUENCES.

GAND. ILS RÉSISTENT AU SIÈGE, ET LA FAMINE COMMENCE À LES ÉTREINDRE... MAIS TOUTES LES AUTRES VILLES, NOTAMMENT YPRES ET COURTRAI, ONT RALLIÉ LA RÉVOLTE ET LE COMTE.

ALORS JE SUIS RASSURÉ...

RESTE-T-IL UNE VILLE QUI NOUS SOIT FIDÈLE ?

L'OST SE RASSEMBLE. JE VAIS REJOINDRE LES SOLDATS, NOUS DIRIGERONS LA MANOEUVRE AVEC VOTRE COUSIN ROBERT D'ARTOIS. TOUS NOS MEILLEURS CAPITAINES SERONT LÀ-BAS.

COURTRAI, 11 JUILLET 1302.

REGARDEZ-LES...

ILS N'ONT QUASIMENT PAS DE CHEVAUX. NOUS ALLONS LES MASSACRER...

ALLEZ !!!

MONTJOIE !!

LAISSEZ-LES VENIR...

... ILS N'ONT PAS VU NOS FOSSÉS, ET ILS NE CONNAISSENT PAS AUSSI BIEN LE TERRAIN QUE NOUS...

VOILÀ !

ACHEVONS-LES !!!

NE NOUS TUEZ PAS, VOUS POUVEZ AVOIR DE L'OR !!! PRENEZ, PRENEZ LE COMTE D'ARTOIS, IL VOUS RENDRA RICHES !!!

C'EST VRAI, CE QU'IL DIT ?

OUI, MAIS UNE FOIS QU'ON L'AURA LIBÉRÉ CONTRE RANÇON, IL REVIENDRA NOUS TAILLER EN PIÈCES.

RAAAAAA!!

LA BATAILLE DES ÉPERONS D'OR, VOILÀ COMMENT ILS L'APPELLENT.

LES ÉPERONS ÉTAIENT SEULEMENT DORÉS... MAIS LES FLAMANDS ONT VRAIMENT TAPISSÉ LES MARÉCAGES DE COURTRAI AVEC DES CADAVRES DE SEIGNEURS FRANÇAIS...

IL Y A ENVOYÉ SES MEILLEURS CAPITAINES ET UNE BONNE PARTIE DE SES CONSEILLERS. TOUS MORTS. TOUS !!!

IL EST SEUL !

COMME SI J'AVAIS ENVOYÉ TOUTE LA CURIE POUR QU'ELLE CRÈVE AU COMBAT... BIEN QUE JE ME DEMANDE PARFOIS SI CE NE SERAIT PAS UNE SOLUTION...

ENFIN BON...

ET MAINTENANT, C'EST L'ÉGLISE DE FRANCE QUI VIENT À MOI.

IL N'Y A QUE LA MOITIÉ DES ÉVÊQUES FRANÇ...

ET ALORS !

MÊME LA MOITIÉ, C'EST UN TRIOMPHE !!

NOVEMBRE 1302 : CONCILE DE ROME.

IL EST TEMPS DE LUI RAPPELER LES PRINCIPES FONDAMENTAUX QUI RÉGISSENT LA VIE DU MONDE. JE PROPOSE QUE NOUS APPELIONS CETTE BULLE UNAM SANCTAM.

JE SUIS LE VICAIRE DU CHRIST !

C'EST LUI QUI NOUS A CONFIÉ LES DEUX GLAIVES ! CELUI QUI ASSURE LE SALUT DE L'ÂME EST DANS LA MAIN DE L'ÉGLISE... MAIS CELUI DU COMBAT, TENU PAR LES PRINCES, NE PEUT QU'ÊTRE BRANDI AU NOM DE L'ÉGLISE ET SOUS SON AUTORITÉ !!

NOUS DÉCLARONS, AFFIRMONS ET DÉFINISSONS QUE TOUTE CRÉATURE HUMAINE EST EN TOUT, PAR LA NÉCESSITÉ DU SALUT, SOUMISE AU PONTIFE ROMAIN !!!

DANS LES HEURES SOMBRES QU'IL CONNAÎT, JE N'ACCABLERAI PAS MON FILS, LE ROI DE FRANCE. JE LUI LAISSE LE SOIN D'INTERPRÉTER SA DÉFAITE... ET JE FERAI PREUVE DE MANSUÉTUDE À SON ÉGARD. JE L'ABSOUS DE TOUS SES PÉCHÉS À MON ENCONTRE.

ALLEZ EN PAIX, ET PORTEZ MA PAROLE AUX PRINCES !!

COMMENT S'EST PASSÉ VOTRE VOYAGE EN ITALIE, MON ONCLE ?

VOUS AVEZ FAIT DU BON TRAVAIL, AU SERVICE DE NOTRE BIEN-AIMÉ PAPE ?

TU SAIS PARFAITEMENT CE QUI S'EST PASSÉ...

J'ESPÉRAIS EN SAVOIR PLUS DE VOTRE PROPRE BOUCHE, NOUS NE CONNAISSONS QUE LES GRANDES LIGNES : VOUS ÊTES PARTI DEPUIS PRESQUE UNE ANNÉE, VOUS VOULIEZ VOUS MARIER AVEC L'HÉRITIÈRE DE CONSTANTINOPLE, VOUS AVIEZ PASSÉ MARCHÉ AVEC LE PAPE ET LE COMTE D'ANJOU.

AU PAPE, VOUS AVEZ PROMIS DE RÉSOUDRE LES TENSIONS ENTRE FACTIONS À FLORENCE. QUANT AU COMTE, VOUS DEVIEZ L'AIDER À RECONQUÉRIR LA SICILE.

QUELQUE TEMPS APRÈS VOTRE PASSAGE, C'EST LA GUERRE EN TOSCANE, ET LA PAIX HONTEUSE D'ANJOU EN SICILE. POUVEZ-VOUS NOUS CONTER CES MIRACLES PAR LE DÉTAIL ?

TA GUEULE, MERDEUX !

DU CALME, CHARLES. LOUIS S'ÉTONNE JUSTE QU'UN HOMME DE TON INTELLIGENCE POLITIQUE SE SOIT AINSI PERDU EN ITALIE...

MAIS LÀ-BAS, TOUT N'EST QUE GUELFE BLANC, GIBELIN NOIR OU L'INVERSE, QUAND ILS NE SONT PAS VERTS À POIS ROUGES !

CE QUE JE DISAIS...

TU ES TOUT DE MÊME REVENU QUAND BONIFACE A FAIT SONNER LES CLOCHES DE ROME POUR FÊTER LA DÉBÂCLE DE COURTRAI... C'EST BIEN AIMABLE...

COURTRAI EST À METTRE À TON DÉBIT, PAS AU MIEN. MES DÉBOIRES ITALIENS N'ONT RIEN COÛTÉ À LA FRANCE...

SOIT... MON CONSEIL ET MES OFFICIERS ONT ÉTÉ... MASSACRÉS. J'AI BESOIN D'UN NOUVEAU CAPITAINE. TOI. APRÈS TOUT, SI L'ON N'Y MET PAS TROP DE POLITIQUE, LA GUERRE EST TON ÉLÉMENT NATUREL...

JE LE PRENDS COMME UN COMPLIMENT. ET LA POLITIQUE, QUI S'EN CHARGERA ? ENCORE UN LÉGISTE ? IL ME SEMBLE POURTANT QUE C'EST À MESSIRE FLOTE QUE NOUS DEVONS D'AVOIR PERDU CONTRE BONIFACE...

LA LUTTE CONTRE LE PAPE EST LOIN D'ÊTRE FINIE. LA POLITIQUE DE MON MINISTRE EST MORTE AVEC LUI... À CHAQUE GIBIER, SON TYPE DE CHASSE APRÈS TOUT.

ALORS QUI VA LA MENER LA CHASSE, MAINTENANT ?

MON FRÈRE, JE CROIS QUE TU CONNAIS LE CHEVALIER GUILLAUME DE NOGARET, ET SON AMI, MONSEIGNEUR GUILLAUME DE PLAISIANS...

1303.

CE QUE VOUS AVEZ CONNU AVEC MON PRÉDÉCESSEUR N'ÉTAIT QU'UNE MONTÉE EN PUISSANCE DU CONFLIT, SIRE.

DÉSORMAIS, UN COMBAT MORTEL EST ENGAGÉ CONTRE LE PAPE ET L'UN DE VOUS DEUX DOIT ÊTRE DÉTRUIT. IL LE SAIT, VOUS LE SAVEZ.

LA SITUATION DU PAPE À ROME A AUSSI CHANGÉ. ON DIT QU'ORSINI, SON ANCIEN ALLIÉ, SE RAPPROCHE DE SES PIRES ENNEMIS, LES COLONNA... IL EST AFFAIBLI.

MAIS EN FRANCE ? COMMENT L'AFFAIBLIR EN FRANCE ? LE CLERGÉ NE M'APPUIE QUE SOUS LA MENACE !

D'ABORD, SACHEZ QU'ICI ET LÀ, NOMBRE DE THÉOLOGIENS PENSENT, COMME MOI, QUE LE POUVOIR DU PAPE EST TOUT AU PLUS L'ÉGAL DE CELUI DU ROI, VOIRE QU'IL LUI EST INFÉRIEUR.

JUIN 1303. NOUVELLE ASSEMBLÉE DU LOUVRE.

BONIFACE A POUSSÉ SON PRÉDÉCESSEUR, CÉLESTIN, À ABDIQUER, ALORS QU'UN PAPE NE PEUT ABDIQUER. C'EST UN USURPATEUR !!

PIRE, IL MULTIPLIE LES DÉCLARATIONS HÉRÉTIQUES !! IL A AFFIRMÉ QU'IL PRÉFÉRERAIT ÊTRE UN CHIEN OU UN ÂNE PLUTÔT QU'UN FRANÇAIS ; IL INSULTE NOTRE ROYAUME, MAIS IL INSULTE AUSSI L'HOMME ! L'ÂME HUMAINE NOUS REND SUPÉRIEURS AUX ANIMAUX, UN PAPE NE PEUT L'IGNORER !!!

MAIS COMPREZ AUSSI QUE VOUS N'ÊTES PAS SEULEMENT NOTRE PROTECTEUR TERRESTRE... VOUS AVEZ TOUTES LES QUALITÉS POUR DEVENIR BIEN PLUS QUE CELA. VOUS ÊTES PIEUX, ET PERSONNE, PAS MÊME LES CLERCS, NE LE METTRAIT EN DOUTE.

BONIFACE A DÉCLARÉ QU'IL FRAPPERAIT D'ANATHÈME NOTRE ROI PHILIPPE... "FÛT-IL UN ANGE" !? OUI, IL A DIT CELA !!! UN PAPE QUI SE PLACE AU-DESSUS DES ÉMISSAIRES DU SEIGNEUR ???

UN PAPE QUI DIT ENCORE "PRÉFÉRER DÉTRUIRE LA CHRÉTIENTÉ, PLUTÔT QUE DE RENONCER À DÉTRUIRE LA FRANCE" !!?

OUI, IL L'A DIT, MESSEIGNEURS. J'ÉTAIS LÀ !

N'ÊTES-VOUS PAS RESTÉ VEUF, QUAND TOUS LES AUTRES ROIS SE MARIENT ET SE REMARIENT À TOUR DE BRAS ? N'ÊTES-VOUS PAS UN DES PLUS GÉNÉREUX DONATEURS QUE LES OEUVRES DE L'ÉGLISE CONNAISSENT ?

N'ÊTES-VOUS PAS LE PETIT-FILS D'UN SAINT ? C'EST TOUT CELA QUE NOUS DEVONS RAPPELER AU PEUPLE, MAIS PAS SEULEMENT.

NOUS DEVONS ALLER PLUS LOIN QUE LA DERNIÈRE FOIS ; ILS DOIVENT TOUS VOUS SOUTENIR. LE PEUPLE, LES SEIGNEURS, MAIS AUSSI LES CLERCS. ILS DOIVENT VOUS APPUYER ET DEMANDER LA DÉPOSITION DE BONIFACE D'EUX-MÊMES...

LE SOUTIEN DU CLERGÉ DOIT S'ÉTENDRE À L'ENSEMBLE DU ROYAUME ET NON SE LIMITER À UNE PETITE ASSEMBLÉE. ENVOYONS DES ÉMISSAIRES POUR RECUEILLIR LEUR ACCORD, UN ACCORD ÉCRIT !

35A

NOUS DEVONS INTERDIRE AUX CLERCS DE QUITTER LE PAYS. BIEN ÉVIDEMMENT, CE N'EST PAS POUR EMPÊCHER ROME D'ÊTRE AU COURANT DE CE QUI SE PRÉPARE, MAIS POUR PROTÉGER LES CLERCS DES MENACES ÉTRANGÈRES !

POUR LE PEUPLE, LA NOBLESSE, LE CLERGÉ, VOUS DEVEZ ÊTRE DÉSORMAIS LE VÉRITABLE DÉFENSEUR DE LA FOI, ET DE L'ÉGLISE, Y COMPRIS CONTRE LE PAPE...

LE VÉRITABLE DÉFENSEUR DE LA FOI ?

MAIS... C'EST CE QUE J'AI TOUJOURS ÉTÉ, GUILLAUME...

POUR TOUTES CES RAISONS, LE ROI DE FRANCE A DÉCIDÉ DE CONVOQUER UN CONCILE POUR JUGER, ET, SI LE CONCILE EN DÉCIDE AINSI, POUR DÉPOSER LE PAPE BONIFACE !

35B

SEPTEMBRE 1303. ANAGNI, RÉSIDENCE DU PAPE.

OÙ EN EST LA RÉDACTION DE LA BULLE ?

NOUS AVONS BIENTÔT TERMIN...

CE N'EST PAS ENCORE FINI !!!? NOUS N'AVONS PAS ASSEZ DE RETARD COMME ÇA, PAUVRES ÂNES !!?

DES MOIS QUE PHILIPPE PRÉPARE SON CONCILE, ET NOUS NE LE SAVONS QUE DEPUIS QUELQUES SEMAINES ! IL FAUT L'EXCOMMUNIER, DÉSORMAIS, LUI DONNER LE COUP DE GRÂCE, ET IL FAUT LE FAIRE VITE !

NE L'A-T-IL PAS DÉJÀ ÉTÉ ?

DE MANIÈRE TROP CONFIDENTIELLE.

TOUS LES SUJETS DU ROYAUME DE FRANCE DOIVENT SAVOIR...

LES AUTRES ROYAUMES AUSSI, LES PRINCES DE TOUTE LA CHRÉTIENTÉ !

LE CLERGÉ FRANÇAIS SERA OBLIGÉ D'ADHÉRER CAR LE ROYAUME SERA PLACÉ SOUS INTERDIT. LES SACREMENTS SERONT INTERROMPUS, LA FRANCE SERA AUSSI INHABITABLE QUE LE DANEMARK... PHILIPPE DEVRA ABDIQUER.

MAIS POUR CELA, IL FAUT QUE L'EXCOMMUNICATION SOIT CONNUE AU PLUS VITE. C'EST MAINTENANT, OU JAMAIS. JE N'AI QUE TROP TARDÉ...

MONSEIGNEUR, MONSEIGNEUR !!!

QUOI ENCORE !

LES COLONNA SONT ENTRÉS DANS LA VILLE. ILS...

QUOI !?

ILS SE BATTENT, ILS SONT EN TRAIN D'ARRIVER JUSQU'ICI. IL Y A... UN FRANÇAIS AVEC EUX, GUILLAUME DE NOGARET.

NON... NON !!!

ILS ONT OSÉ !...

LE VOILÀ... IL VOUS A VU.

NOUS ALLONS ENFIN POUVOIR NOUS EN DÉBARRASSER, MESSIRE.

NON. PAS DE VIOLENCE, SINON LA CHRÉTIENTÉ TOUT ENTIÈRE SE RETOURNERA CONTRE NOUS, JE VOUS L'AI DÉJÀ DIT. IL EST ENCORE PAPE.

ON METTRA LES FANONS AUTOUR DU PALAIS, POUR QUE CHACUN SACHE QU'IL EST SOUS LA PROTECTION DU ROYAUME DE FRANCE... PUIS JE LE CITERAI À COMPARAÎTRE. ALORS SEULEMENT NOUS AURONS GAGNÉ. IL SERA DÉTRUIT.

EN LISANT UNE DÉCLARATION !??

NOUS VENONS DE GAGNER UNE COURSE DE VITESSE. QUAND J'AI APPRIS, IL Y A QUATRE JOURS, QU'IL PRÉPARAIT L'EXCOMMUNICATION DU ROI, J'AI SU QU'IL FALLAIT AGIR VITE.

AGIR ? AGIR, C'EST SE BATTRE !!

37A

LA LOI EST UNE ARME... MAIS ELLE N'A DE VALEUR QUE S'IL Y A DES TÉMOINS.

JE N'EN CROIS PAS UN TRAÎTRE MOT.

SI VOUS LE TUEZ, VOUS FEREZ PLAISIR AUX COLONNA... ET NOUS NOUS FERONS UNE MONTAGNE D'ENNEMIS...

NOUS ALLONS LE METTRE EN ACCUSATION ET LE JUGER, CELA L'ÉLIMINERA AUSSI SÛREMENT.

J'AI COMPRIS. MAIS LUI... CE SERAIT AUSSI SIMPLE QUE ÇA ? LE PAPE SE LAISSERAIT DÉTRUIRE... PAR LE DROIT ?

COMPRENDRA-T-IL VRAIMENT CE QUI SE PASSE ?

IL A DÉJÀ COMPRIS, MESSIRE. C'EST UN GRAND JURISTE.

UN TRÈS GRAND JURISTE...

37B

PENDANT PLUSIEURS JOURS, BONIFACE SERA PRISONNIER, DANS SA PROPRE RÉSIDENCE, ALORS QUE NOGARET ESSAIE D'ÉVITER SON ASSASSINAT. LES HABITANTS D'ANAGNI AIDENT FINALEMENT LE PAPE À S'ENFUIR ET CHASSENT LES OCCUPANTS. TROP TARD. BONIFACE A ÉTÉ PUBLIQUEMENT MIS EN ACCUSATION PAR PHILIPPE LE BEL ET LA JUSTICE ROYALE, ET IL A ÉTÉ ARRÊTÉ PAR UN ENVOYÉ DU ROI. IL EST MAL EN POINT. IL SE SAIT PERDU. IL MEURT QUELQUES SEMAINES PLUS TARD... TERRASSÉ PAR LE PETIT-FILS DU SAINT QU'IL A LUI-MÊME CANONISÉ... À PARTIR DE MAINTENANT, PHILIPPE LE BEL VA GARDER LA MAIN SUR LA POLITIQUE PONTIFICALE !

18 AOÛT 1304, MONS-EN-PÉVÈLE.

LES VOILÀ !...

FLANDRE LE LION !!!

ACTIONNEZ LES BALISTES !

À MON COMMANDEMENT...

MONTJOIE !

LE ROI SE BAT, LE ROI SE BAT !!

MONTJOIE !

LES FANTASSINS NOUS PRENNENT À REVERS !!

PHILIPPE VA GAGNER CETTE BATAILLE.

DANS LES JOURS ET LES SEMAINES QUI SUIVENT, LES VILLES FLAMANDES TOMBENT UNE À UNE...

LES FLAMANDS TREMBLENT... MAIS PHILIPPE VEUT SE MONTRER CLÉMENT.

MÊME SI LES FRANÇAIS N'ONT PAS OUBLIÉ COURTRAI, PHILIPPE NE VEUT PAS ANNEXER LA FLANDRE AU DOMAINE ROYAL.

COMME POUR LA GUYENNE, PHILIPPE NE VEUT PAS DÉPOSSÉDER SON VASSAL.

IL VEUT SIMPLEMENT SON OBÉISSANCE ABSOLUE.

MONS-EN-PÉVÈLE EST LA BATAILLE LA PLUS SPECTACULAIRE À LAQUELLE AIT PARTICIPÉ PHILIPPE LE BEL.

ELLE AURAIT PU ÊTRE L'APOGÉE DE SON RÈGNE...

40

... MAIS IL VA SE LANCER DANS UN NOUVEAU COMBAT.

1307.

QU'ALLEZ-VOUS FAIRE AVEC LES TEMPLIERS, PÈRE ? SONT-ILS COUPABLES DE CE QU'ON RAPPORTE ?

NOUS VENONS DE COMMANDER UNE ENQUÊTE POUR VÉRIFIER CE QUI NOUS A ÉTÉ RAPPORTÉ. LES CHARGES SONT TRÈS GRAVES. SI ELLES SONT AVÉRÉES, NOUS ORGANISERONS UN PROCÈS.

EN SOMME, VOUS ALLEZ FAIRE LA MÊME CHOSE QU'AVEC BONIFACE, ORCHESTRER UNE CAMPAGNE CONTRE L'ADVERSAIRE...

NON, EXPOSER SES CRIMES, CE QUI RISQUE DE N'ÊTRE PAS BIEN DIFFICILE DANS LE CAS PRÉSENT. LE TEMPLE EST PRÉSOMPTUEUX, TROP PUISSANT AUX YEUX DU PEUPLE, ALORS QUE SON UTILITÉ EST DÉSORMAIS NULLE, PUISQU'IL N'EST PLUS PRÉSENT À JÉRUSALEM...

MMMM... DEUXIÈME ÉTAPE : VOUS ALLEZ LES COUPER DE LEURS SOUTIENS, NOTAMMENT DU PAPE CLÉMENT...

COMMENT POURRAIT-IL SOUTENIR UNE COMMUNAUTÉ SIMONIAQUE, QUI PRATIQUE LA SORCELLERIE, ET DONT LES MEMBRES NE CESSENT DE S'EMBRASSER DE MANIÈRE IMPUDIQUE ?...

C'EST CE QU'ILS DIRONT SOUS LA TORTURE.

C'EST UNE PROCÉDURE CRÉÉE PAR L'ÉGLISE, ET DIEU PROTÈGE CEUX QUI ONT LEUR CONSCIENCE POUR EUX...

... ALORS, ILS NE DOIVENT PAS ÊTRE TRÈS NOMBREUX...

JAMAIS UN ROI N'AVAIT UTILISÉ DES PROCÈS DE CE GENRE, AUPARAVANT... VOUS ÊTES LE PREMIER.

IL FAUT VIVRE AVEC SON TEMPS.

NOUS SAVONS, VOUS ET MOI, QUE D'AUTRES RAISONS VOUS POUSSENT À METTRE LA MAIN SUR L'ORDRE DU TEMPLE.

EN QUOI NOUS PERMETTRA-T-IL DE RÉGLER LES PROBLÈMES DU ROYAUME, PÈRE ? LE PEUPLE DIT QU'ILS ONT UN IMMENSE TRÉSOR...

C'EST TRÈS EXAGÉRÉ, MAIS ILS ONT DE VASTES DOMAINES, ET QUAND MÊME UN PEU DE NUMÉRAIRE... CELA POURRAIT TEMPORAIREMENT SOULAGER LES PROBLÈMES FINANCIERS DU ROYAUME...

CE NE SERA JAMAIS QU'UN EXPÉDIENT.

LÀ N'EST PAS LA QUESTION. JE NE VEUX PAS M'APPROPRIER LES BIENS DU TEMPLE, JE VEUX UNE ÉGLISE SAINE...

ET OBÉISSANTE...

ENCORE UNE BATAILLE DE GAGNÉE... EN ATTENDANT LA PROCHAINE...

1312.

LES CAISSES SONT TOUJOURS PLUS VIDES...

MAIS LE TEMPLE...

... N'A EU QU'UNE UTILITÉ TEMPORAIRE, TOUT COMME L'EXPULSION DES JUIFS, PUIS DES LOMBARDS. DE PLUS, L'AFFAIRE EST TOUJOURS EN COURS. ELLE TRAÎNE. ET NOS JEUX AVEC LA MONNAIE FATIGUENT LA POPULATION. NOUS N'AVONS PAS DE QUOI PAYER NOS BAILLIS, NOS SÉNÉCHAUX...

LE TRAITÉ SIGNÉ AVEC LES FLAMANDS POURRAIT NOUS RAPPORTER DE FORTES SOMMES, SI SEULEMENT NOUS VOULIONS LE FAIRE RESPECTER.

LE TRAITÉ N'A RIEN RÉSOLU, MESSIRE GUILLAUME, VOUS LE SAVEZ. LES VILLES FLAMANDES NE PEUVENT PAS PAYER CE QUE NOUS LEUR DEMANDONS. CELA FAIT DES ANNÉES QUE ÇA DURE... IL FAUT L'ALLÉGER...

... ET OUBLIER COURTRAI !? C'EST CE QUE VOUS VOULEZ, MESSIRE ENGUERRAND ?

MON SEUL SOUCI EST DE RÉTABLIR LES FINANCES DU ROYAUME. À CET EFFET, IL SERAIT PLUS EFFICACE D'EXIGER DES VILLES DES SOMMES QU'ELLES POURRAIENT ÊTRE CAPABLES DE PAYER. QUANT AUX TEMPLIERS, NÉGOCIONS AVEC L'ÉGLISE.

42A

QUOI !!!? CE SERAIT SE LAISSER ALLER AUX MÊMES BASSESSES QUE LES TEMPLIERS QUE NOUS ACCUSONS AUJOURD'HUI !!

CE SERAIT FAIRE PREUVE DE BON SENS.

GUILLAUME, IL FALLAIT ASSEOIR L'AUTORITÉ DU ROI SUR LE ROYAUME, ENVERS ET CONTRE TOUS, FAIRE FACE À L'ÉGLISE ET SON PAPE. C'EST CHOSE FAITE, ET VOUS Y AVEZ EXCELLÉ.

MAIS DE TOUS MES ADVERSAIRES, LE SEUL QUI ME RÉSISTE DÉSORMAIS... C'EST L'ARGENT. ENCORE ET TOUJOURS.

NOUS AVONS LEVÉ DES TAXES PAR TOUS LES MOYENS POSSIBLES, USÉ DE LA GUERRE ET DES MONNAYAGES. RIEN N'Y FAIT.

IL FAUT ALIMENTER LE TRÉSOR, SANS QUOI LES OFFICIERS QUI ME REPRÉSENTENT NE POURRONT PLUS ÊTRE PAYÉS.

DORÉNAVANT, LE POUVOIR DE LA COURONNE NE SE JOUE PLUS SEULEMENT SUR LES CHAMPS DE BATAILLE, DANS DES ASSEMBLÉES OU DES PROCÈS... MAIS DANS LES LIVRES DE COMPTES.

VOUS VOULEZ DIRE QUE DES FINANCIERS VOUS SONT À PRÉSENT PLUS UTILES QUE DES LÉGISTES...

DISONS QUE... MESSIRE ENGUERRAND EST LOIN D'AVOIR VOS COMPÉTENCES, MAIS DANS LE DOMAINE ÉTROIT QUI EST LE SIEN, NOUS AURIONS TORT DE NOUS PRIVER DE SES CONSEILS...

42B

... MAIS POUR REMPLIR LES CAISSES, IL FAUDRA HÉLAS PLUS QU'UN CONSEILLER COMPÉTENT.

APRÈS L'ÉGLISE, LE TEMPLE, LES JUIFS, LES LOMBARDS... C'EST À PRÉSENT À NOTRE TOUR !

C'EST LE CAS DEPUIS BIEN LONGTEMPS, MAIS IL EST DEVENU IMPOSSIBLE DE CONTINUER ! PAYER, PAYER, PAYER !!!

NOUS VOUS DEVIONS LE SERVICE ARMÉ, MAIS PAS NOS VASSAUX. SUR LE CONSEIL DE VOS LÉGISTES, VOUS LES AVEZ OBLIGÉS À SE RÉUNIR SOUS VOTRE BANNIÈRE. CE FUT FAIT.

PUIS VOUS AVEZ COMMENCÉ À NOUS PROPOSER DE RACHETER CE SERVICE, POUR ALIMENTER LE TRÉSOR.

SUR LE CONSEIL DE CERTAINS, COMME TOUJOURS...

NOUS L'AVONS FAIT.

BEAUCOUP DE PETITS SEIGNEURS SONT DÉSORMAIS RUINÉS. RACHETER LEUR SERVICE EST IMPOSSIBLE. ILS SONT FRAPPÉS, COMME LE BAS PEUPLE, PAR LES EFFETS DE LA MAUVAISE MONNAIE...

ET NOUS QUI LES VOYONS AINSI PÉRIR À PETIT FEU, NOUS QUI DEVONS SANS CESSE METTRE LA MAIN À LA BOURSE, NOUS VOYONS D'AUTRES PERSONNES, DES GENS DE RIEN, DÉPOURVUS DE LIGNÉE, DE TITRE ET DE MÉRITE, S'ENRICHIR INDÛMENT !!

BAILLIS, SÉNÉCHAUX, LÉGISTES, CONSEILLERS... EN VOILÀ QUI NE SOUFFRENT DE RIEN. VOTRE ADMINISTRATION EST DEVENUE LA NOUVELLE NOBLESSE !

ALLONS, ALLONS... QU'ON SE CALME. MES CONSEILLERS ET MES OFFICIERS FONT LEUR TRAVAIL. ET MESSIRE ENGUERRAND FAIT SIMPLEMENT PREUVE DE LUCIDITÉ : L'ARGENT EST DEVENU UNE PIÈCE MAÎTRESSE DE LA POLITIQUE...

PHILIPPE, ENGUERRAND ET SON FRÈRE ONT QUASIMENT RACHETÉ LA NORMANDIE... TU SAIS EN QUEL RESPECT LES SEIGNEURS TIENNENT LEUR ROI.

MAIS JE...

CE N'EST PAS TON AUTORITÉ QUI EST ATTAQUÉE. CE SONT TES CONSEILLERS.

JE N'EN DOUTE PAS...

MAIS, À LA GUERRE DES FINANCES, D'AUTRES ÉVÈNEMENTS VONT S'AJOUTER, ET VENIR BOUSCULER L'AUTORITÉ ROYALE...

1314.

TOUS GROGNENT. LE PEUPLE, LA NOBLESSE, LE CLERGÉ... JAMAIS ON NE ME MET EN CAUSE, TOUJOURS MES CONSEILLERS... MAIS PERSONNE N'EST DUPE.

C'EST BIEN MOI QU'ON ATTAQUE. LE ROI. ET LE ROYAUME. DEPUIS LE DÉBUT DE MON RÈGNE... MAIS SI J'AVAIS IMAGINÉ...

... SI J'AVAIS IMAGINÉ ÇA ! AUCUNE AGRESSION N'AURA ÉTÉ PLUS FOURBE QUE CELLE-CI.

L'ADULTÈRE...

PAR LEURS FAUTES, VOS ÉPOUSES AURAIENT PU ENFANTER UN BÂTARD. BRISER LA LIGNÉE... ELLES ONT SALI LA DYNASTIE. ELLES ONT SALI LE ROI. ELLES ONT SALI LE ROYAUME.

44 A

LEURS AMANTS, LES CHEVALIERS D'AUNAY, ONT AVOUÉ PENDANT QU'ILS SUBISSAIENT LA QUESTION. ILS ONT EU LE SORT QU'ILS MÉRITAIENT... DÉPECÉS VIVANTS, LE VIT COUPÉ...

QUANT À MES BRUS... MAINTENANT QU'ELLES ONT ÉTÉ TONDUES, ELLES SONT CONDAMNÉES À L'ENFERMEMENT. À VIE.

MAIS JEANNE N'A PAS...

TA FEMME SAVAIT, PHILIPPE, QUE SES DEUX COUSINES TROMPAIENT LEUR MARI. ELLE N'A RIEN DIT. ELLE EST COUPABLE. ELLE PAIERA AUSSI...

DÉCIDÉMENT... JUSQU'AU BOUT, IL FAUT RÉSISTER. JUSQU'AU BOUT, IL FAUT SE BATTRE... MÊME CONTRE LES SIENS.

ENFIN UN PEU DE CALME, DE SILENCE...

JE SUIS DÉSOLÉ, MON FILS... J'ESPÈRE QUE TU COMPRENDS.

OUI... JE SAIS QUELLES RESPONSABILITÉS PÈSENT SUR VOUS...

L'ÂGE SEMBLE M'AVOIR AFFAIBLI À CE POINT ?

NON... MAIS VOUS N'ÊTES PLUS AUSSI JEUNE. ET VOUS PARTEZ BIEN SOUVENT... SEUL.

C'EST COMME ÇA QU'ON CHASSE LE MIEUX.

LA SOLITUDE EST L'APANAGE DU ROI. ON S'Y FAIT... ET LES BÊTES SAUVAGES SONT BIEN MOINS DANGEREUSES QU'UN ROI ANGLAIS, UN COMTE FLAMAND, UN PAPE, UN NOBLE DÉSARGENTÉ, ET QUE SAIS-JE ENCORE...

RIEN NE FAIT PEUR AU ROI ?

SI, LE VIDE... COMME CELUI DES CAISSES DU ROYAUME.

PHILIPPE LE BEL TOMBE DE CHEVAL UN JOUR D'OCTOBRE 1314, PRÈS DE PONT-SAINTE-MAXENCE...

IL A UNE JAMBE BRISÉE, QUE L'INFECTION GAGNE ASSEZ VITE...

DÉBUT NOVEMBRE, IL SAIT SA FIN PROCHE ET DEMANDE À ÊTRE CONDUIT À FONTAINEBLEAU. IL SE PRÉOCCUPE DU SORT D'ENGUERRAND DE MARIGNY, QU'IL SAIT DÉTESTÉ PAR LES BARONS, DONT CHARLES, SON FRÈRE, ET LOUIS, SON FILS AÎNÉ...

PHILIPPE MEURT LE 29 NOVEMBRE.

SON CORPS EST TRANSPORTÉ À PARIS AU COUVENT DES BERNARDINS, CHARGÉ DE L'EMBAUMER. SES OBSÈQUES ONT LIEU À NOTRE-DAME, LE 2 DÉCEMBRE, ET IL EST INHUMÉ LE LENDEMAIN DANS LA NÉCROPOLE ROYALE DE SAINT-DENIS.

SES CRAINTES POUR LA VIE D'ENGUERRAND DE MARIGNY ÉTAIENT FONDÉES ; LE CHAMBELLAN EST ACCUSÉ DE TRAHISON, DE LÈSE-MAJESTÉ ET DE SORCELLERIE, CONDAMNÉ AU TERME D'UN PROCÈS RAPIDE...

... VICTIME DU MÉCANISME MIS EN PLACE PAR PHILIPPE POUR SE DÉFAIRE DE SES ADVERSAIRES.

CEUX QUI CONDAMNÈRENT ENGUERRAND DE MARIGNY ET CEUX QUI S'EN RÉJOUIRENT AURAIENT AIMÉ VOIR MOURIR AVEC LUI LES CHANGEMENTS DE LEUR TEMPS.

EN ESSAYANT D'ÉTENDRE ET DE DÉVELOPPER LE POUVOIR DE LA MONARCHIE, PHILIPPE LE BEL S'ÉTAIT ENGAGÉ DANS UN PROCESSUS DE CONSTRUCTION DE L'ÉTAT ROYAL DONT IL AVAIT SOUS-ESTIMÉ LE COÛT, UN COÛT QUE PERSONNE N'ÉTAIT ALORS PRÊT À ASSUMER.

POUR QUE CELA CHANGE, IL FAUDRAIT UNE GUERRE, UNE TRÈS LONGUE GUERRE, DE PLUS DE CENT ANS...

fin

Édouard I d'Angleterre prête hommage au roi de France Philippe le Bel pour le duché d'Aquitaine dans une salle du palais royal en présence de la cour. Grandes Chroniques de France, *enluminées par Jean Fouquet, Tours, vers 1455-1460.*
© BNF/The Bridgeman Art Library.

PHILIPPE LE BEL (1268 - 1314)

Valérie Theis est maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Paris-Est Marne-la-Vallée. Elle a publié en 2012 *Le gouvernement pontifical du Comtat Venaissin (v. 1270 - v. 1350)* aux Éditions de l'École française de Rome. **Étienne Anheim** est maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines. Il dirige la revue *Annales. Histoire, Sciences Sociales* (Éditions de l'EHESS).

UNE MONARCHIE DE COMBAT

Philippe naît en 1268 à Fontainebleau. **Par un hasard de l'histoire, il y meurt également quarante-six ans plus tard, le 29 novembre 1314, des suites d'une chute de cheval au cours d'une chasse. Il est le second fils de Philippe, l'héritier de la couronne de France, et d'Isabelle d'Aragon. Son grand-père, Louis IX, appelé saint Louis après sa canonisation par l'Église en 1297, meurt en 1270 et son père devient roi sous le nom de Philippe III. Ce dernier, à la mort de son fils aîné en 1276, décide de préparer le jeune Philippe à régner sur le royaume de France, en l'entourant de conseillers ou de maîtres, comme le théologien augustin Gilles de Rome, auteur de *De regimine principum*, considéré comme l'un des premiers traités politiques de l'histoire occidentale. En 1284, Philippe épouse Jeanne, héritière du petit royaume pyrénéen de Navarre et du puissant comté de Champagne, une alliance qui renforce l'assise territoriale du jeune roi lorsqu'il monte sur le trône en 1285, après la mort de son père à la « croisade d'Aragon ».**

Dès son couronnement, il prend la responsabilité du gouvernement du royaume, tout en s'appuyant sur un cercle de serviteurs fidèles, généralement issus de la petite noblesse, compétents dans les domaines juridique et financier. Les juristes Pierre Flote, Guillaume de Plaisians et Guillaume de Nogaret, ou, plus tard, le financier Enguerran de Marigny, jouent un rôle central dans l'exercice du pouvoir, aux côtés de princes tenant plutôt le rôle de négociateurs, comme Louis d'Évreux, ou de chefs de guerre, comme son frère Charles de Valois ou le comte Robert II d'Artois.

Gravure de Philippe le Bel.
© Photothèque Hachette Livre.

Le temps des guerres

Après avoir réglé par la diplomatie les affaires espagnoles dans lesquelles son frère et son père s'étaient fourvoyés, Philippe prolonge l'œuvre de ses prédécesseurs Philippe Auguste et Louis IX en étendant l'influence capétienne, en particulier à l'est, vers les terres impériales en Lorraine et en Bourgogne, mais le plus souvent sans recourir à la guerre, coûteuse et aléatoire.

Pourtant, lorsqu'il n'y a pas d'alternative, le roi se lance dans la confrontation armée. C'est le cas face au roi d'Angleterre, Édouard I[er], également duc d'Aquitaine et, à ce titre, le plus puissant des vassaux de Philippe. En 1296-1297, la guerre ravage le sud-ouest de la France et s'achève par une paix qui conduit au mariage de la fille de Philippe, Isabelle de France, avec l'héritier du trône d'Angleterre.

Enluminure représentant la bataille de Courtrai en 1302.
Grandes Chroniques de France. *XIV[e].*
© Photothèque Hachette Livre.

Le roi fait aussi la guerre au nord, contre le comte de Flandre, vassal du roi de France mais allié des Anglais. En 1300, si la Flandre est momentanément soumise, en 1302, à partir du massacre des hommes d'armes français lors des « matines de Bruges » le 18 mai, les villes se révoltent. Le 11 juillet 1302, l'armée du roi de France subit la plus grave défaite du règne de Philippe, à Courtrai. Pierre Flote, son conseiller, et Robert d'Artois, son chef militaire, y trouvent la mort. Les éperons dorés des chevaliers français sont pendus dans la cathédrale de la ville en signe de victoire. Deux ans plus tard, en 1304, le roi prend sa revanche, envahit la Flandre et bat l'armée flamande à Mons-en-Pévèle, le 18 août, renforçant l'influence française au nord du royaume.

L'affrontement avec la papauté

D'autres conflits traversent le règne de Philippe. Le principal est celui qui l'oppose au pape Boniface VIII. Ce dernier proteste en 1296 contre un impôt pesant sur les clercs, la décime, que le pape autorisait régulièrement les souverains à lever en son nom, notamment pour préparer une croisade. Cette fois, la décime est levée par le roi sans l'accord du pape et sans être accompagnée d'un projet de croisade. Le pape promulgue alors la bulle *Clericis laicos*, le 24 février 1296, rappelant la prééminence de l'Église, ce à quoi le roi répond en interdisant tout transfert financier de l'Église de France vers Rome. La bulle *Ineffabilis amor* du 20 septembre 1296 réaffirme la supériorité du pape sur le roi, mais, au début de l'année 1297, un compromis est trouvé et, au mois d'août, symbole de la concorde retrouvée entre papauté et royaume de France, Louis IX est canonisé, étape très importante dans le développement d'une religion royale dont Philippe le Bel est l'un des promoteurs.

L'affrontement reprend en 1301, quand le roi fait arrêter Bernard Saisset, l'évêque de Pamiers, un petit

CARTE DU ROYAUME DE FRANCE EN 1314 À LA MORT DE PHILIPPE LE BEL

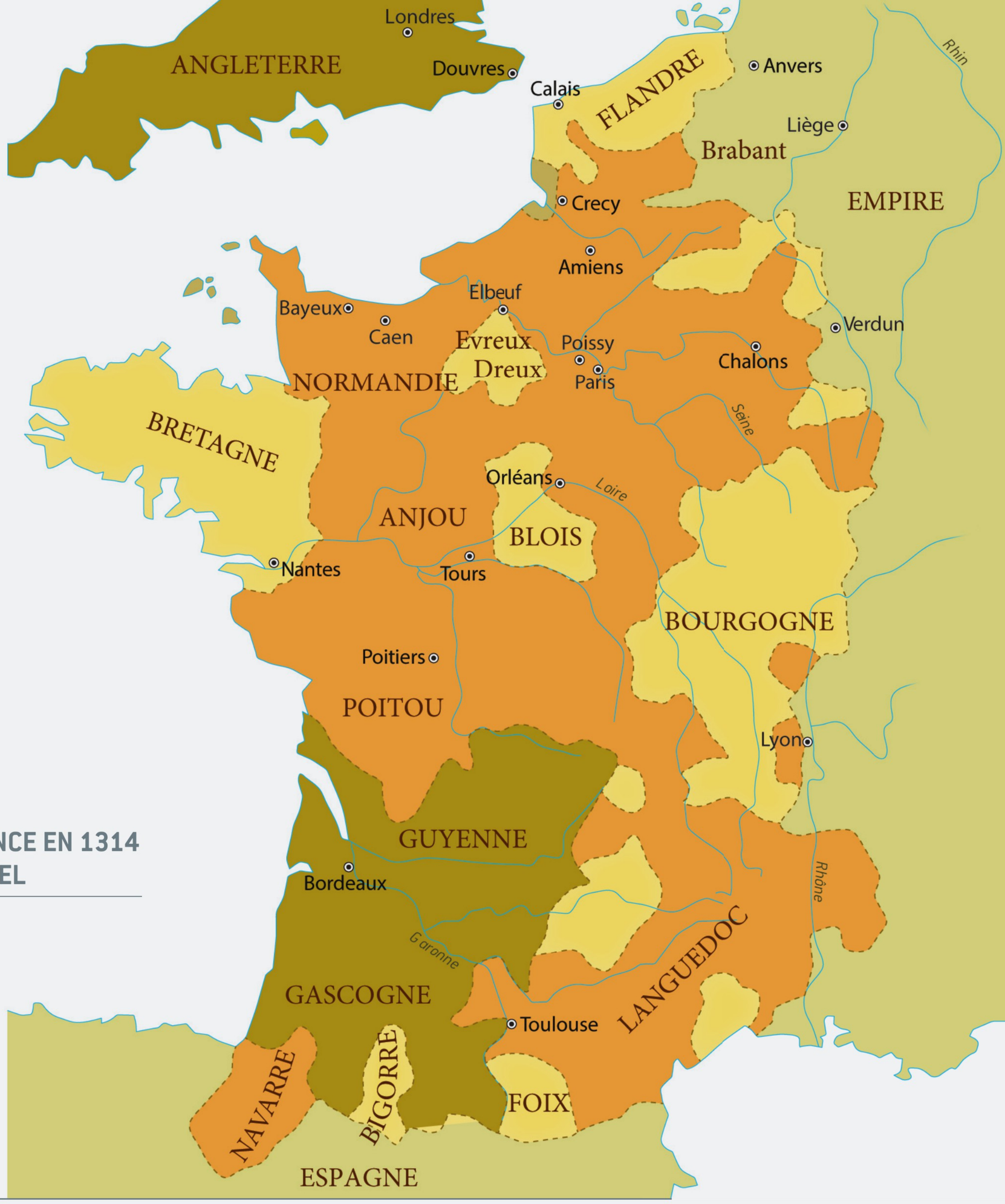

Domaine royal

Possessions anglaises

Fiefs vassaux

Carte réalisée par Philippe Paraire

diocèse du Sud-Ouest, récemment créé par Boniface VIII, qui est à l'origine de la nomination de son premier titulaire. Bernard Saisset est accusé de critiquer l'autorité royale, voire d'inciter à la révolte.

Boniface VIII considère ces accusations comme une ingérence du roi dans les affaires de l'Église et, dans la bulle *Ausculta fili* (« Écoute, fils ! »), il s'adresse à Philippe pour défendre les privilèges des clercs, qui ne peuvent être jugés par les tribunaux royaux. Il convoque dans la foulée un concile à Rome pour la Toussaint 1302. Le roi interdit aux prélats français de s'y rendre et réunit de son côté une grande assemblée de prélats, de nobles et de bourgeois destinée à manifester le soutien du royaume à sa politique. Elle a lieu à Notre-Dame de Paris, le 10 avril 1302, et préfigure l'institution des États Généraux. Le 18 novembre 1302, une nouvelle bulle papale, *Unam sanctam*, précise mieux l'ambition de Boniface VIII, un modèle théocratique dans lequel le pape prétend régner au-dessus de l'ensemble des souverains.

La victoire du roi contre le pape

Le roi et ses conseillers lancent alors une campagne dans tout le royaume, marquée par de nouvelles assemblées, pour attaquer le pape et défendre la monarchie capétienne, avant de projeter de réunir un concile pour déposer le pape. Débute une sorte de course de vitesse entre les deux adversaires, Boniface préparant de son côté l'excommunication de Philippe. Guillaume de Nogaret, voulant forcer le pape à comparaître avant qu'il ne s'en prenne au roi, participe à une expédition qui entraîne la capture de Boniface VIII à Anagni, près de Rome, le 7 septembre 1303. Libéré au bout de deux jours par la population, le pape, fortement ébranlé, meurt un mois plus tard, le 11 octobre. Disparaît le principal adversaire de Philippe le Bel. Le roi tente ensuite d'influencer la politique des nouveaux papes, Benoît XI, qui ne règne qu'un an, et surtout Clément V, d'origine française, qui monte sur le trône en 1305.

Premier sceau de Philippe IV datant de 1286, dit sceau de majesté.

© Photothèque Hachette Livre.

UN POUVOIR ROYAL PARTAGÉ ENTRE L'AMBITION ET LA FRAGILITÉ

Détail de la fresque de Giotto (1267-env. 1337) dans la basilique de Saint Jean-de-Latran représentant le jubilé de Boniface VIII à Rome en 1300.

© De Agostini Picture Library / G. Nimatallah/ The Bridgeman Art Library.

Cet épisode fondamental, dans l'histoire des deux institutions, est un moment de confrontation entre deux projets politiques antagonistes, celui de la théocratie du côté de la papauté, qui voudrait que la chrétienté soit unie sous la domination du pape, et celui de la monarchie capétienne de l'autre, où le roi prétend être « empereur en son royaume », c'est-à-dire n'être soumis à aucune autre autorité. La victoire de Philippe sur Boniface marque un tournant dans l'affirmation de la royauté, et dans le déclin de la théocratie.

Le droit, une arme politique

Les différends avec Boniface VIII ne sont que la manifestation la plus fameuse du rôle nouveau joué par le droit et la procédure judiciaire dans l'exercice du pouvoir par Philippe le Bel. Derrière ce conflit se dissimulent des procès intentés contre des évêques, tel Guichard de Troyes, ou des ordres religieux, comme les Templiers, arrêtés en 1307. Le droit devient aussi un instrument utilisé quotidiennement par les agents du roi au niveau local. Si Philippe le Bel fut toujours réticent à se lancer dans des entreprises militaires, ce fut autant par méfiance que par souci de développer d'autres instruments de la puissance royale, d'ordre administratif, financier ou judiciaire. Les juristes, formés dans les universités d'Orléans, de Bologne ou de Montpellier, occupent désormais une place centrale dans les rouages de l'administration royale, récupérant en particulier des dispositions inventées par l'Église pour la combattre, comme cette procédure judiciaire dite « extraordinaire », forgée pour l'Inquisition du XIII[e] siècle mais que Philippe le Bel emploie dans le cadre de véritables procès politiques, et qui finit également, après sa mort, par conduire Enguerran de Marigny au gibet de Montfaucon.

Un monarque féodal aux moyens limités

Sous Philippe le Bel, le rôle du roi se distingue nettement de celui de son lointain aïeul Hugues Capet, qui avait été sacré roi, en 987, afin de jouer, comme ses prédécesseurs depuis la fin de l'Empire carolingien, l'arbitre entre les grands princes du royaume. Après dix générations de succession sans troubles, de père en fils, et de renforcement de la monarchie française, le roi est désormais le plus puissant des seigneurs du royaume, ce qu'il n'était pas en l'an mil, voire encore en 1200, quand le roi d'Angleterre dominait la moitié du royaume de France. Cependant, cette autorité nouvelle reste d'une nature particulière et d'une extension limitée. D'une nature particulière, car elle est inscrite dans le cadre des rapports féodaux qui définissent, entre le roi et ses barons, des obligations qui restent d'ordre limité : le roi peut exiger une forme d'entraide militaire et financière, mais il ne dispose pas d'une pleine autorité politique, administrative ou territoriale. Philippe le Bel, qui tient à l'obéissance de ses barons tout en ne voulant pas conquérir leurs fiefs, est à ce titre un véritable monarque féodal, et non l'un des artisans de la construction d'une « France éternelle », comme l'histoire nationale de la fin du XIX[e] siècle l'a parfois dit.

L'autorité royale est également contrainte par la faiblesse de ses moyens : entretenir une Cour, une administration et des garnisons coûte très cher, alors que, selon le principe juridique en vigueur à cette époque, « le roi doit vivre du sien », c'est-à-dire financer

ses besoins avec ses revenus personnels, ceux de ses domaines seigneuriaux, en l'absence d'un impôt royal permanent. Si la monarchie est, au cours des siècles, toujours en manque d'argent, ce manque a sous Philippe le Bel une signification particulière, celle d'une institution dont les fonctions et les ambitions ne peuvent plus être financées selon un principe qui a prévalu depuis trois siècles. Les manipulations monétaires du roi, l'extorsion des biens des juifs, des Lombards, la gestion temporaire des biens des Templiers et le recours à Enguerran de Marigny sont autant de tentatives pour assurer des revenus à une administration royale aux abois. Il faudra la guerre de Cent Ans pour établir une fiscalité royale permanente, d'abord justifiée par l'entretien d'une armée devenue elle-même permanente, en remplacement de l'ost féodal.

Arrivée d'Isabelle de France (1292-1358, fille de Philippe le Bel) à Bristol, chez son époux Édouard II d'Angleterre. Miniature de l'atelier de Loyset Liédet extraite des Chroniques *de Jean Froissart, milieu du XV^e^.*
© Photothèque Hachette Livre.

Bilan d'un règne

Il est donc difficile de parler d' « État » royal au début du XIV^e^ siècle, même si rétrospectivement, dans les efforts de Philippe le Bel, comme dans ceux de son grand-père Louis IX ou de son arrière-arrière-grand-père Philippe Auguste, se trouvent les germes de l'État monarchique français. L'une des difficultés est précisément de se garder d'une lecture téléologique de l'histoire de France : à la fin de sa vie, les limites des entreprises de Philippe apparaissent aussi clairement que ses succès – rien n'est encore joué.

Son règne a marqué profondément le royaume par sa durée, l'ampleur des conflits qui s'y développèrent et les mutations qu'il apporta dans la manière d'exercer le pouvoir royal. Philippe le Bel a souvent été dépeint comme un roi brutal et cruel, conciliant orgueil et piété. Faut-il voir dans l'ensemble de ces traits la traduction d'une psychologie individuelle ?

Ces qualificatifs doivent être maniés avec précaution, étant donné la distance chronologique et la rareté des témoignages : il est plus intéressant de comprendre comment son action, qu'elle ait été guidée par la nécessité, la conception qu'il avait du pouvoir ou des aspects de son caractère, fut d'une grande cohérence dans le contexte d'un royaume de France en plein essor, confronté à des adversaires politiques mais aussi à une conjoncture économique en pleine dégradation, après une longue phase de croissance. Les difficultés financières du roi doivent en effet être replacées dans le contexte des débuts de « la crise de 1300 », encore amplifié par la peste et la guerre à partir du milieu du XIV^e^ siècle, entraînant l'Europe dans une des plus graves crises des deux derniers millénaires pendant un siècle et demi. Par contraste, le XIII^e^ siècle est souvent présenté comme une sorte d'âge d'or du Moyen Âge. De ce point de vue, le long règne de Philippe le Bel est à la charnière entre deux époques, celle de la prospérité et celle de la crise.

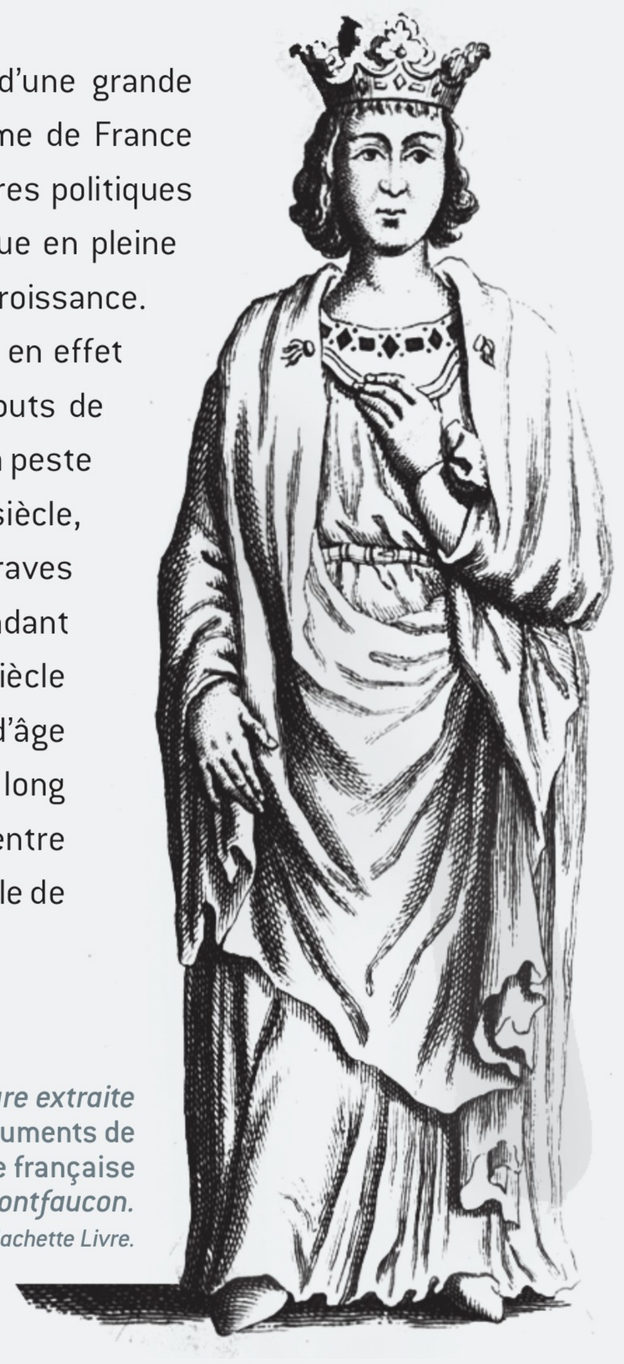

Gravure extraite des Monuments de la monarchie française *de Bernard de Montfaucon.*
©Photothèque Hachette Livre.

LE MAKING OF

Philippe le Bel, au centre, assis sur le trône et sa famille.
À sa gauche : le prince Charles, futur Charles IV, le prince Philippe, futur Philippe V et Isabelle.
À sa droite, le fils aîné du roi, Louis (futur Louis X le Hutin) alors roi de Navarre (dot de sa mère)
et le frère du roi, Charles de Valois, père du futur roi Philippe VI.
Enluminure de la traduction latine par Raymond de Béziers en 1313 des Fables de Bidpai *à destination de Philippe le Bel.* © Photothèque Hachette Livre.

Les sources disponibles

Ce récit continu de la vie de Philippe le Bel et sa contextualisation sont la synthèse de décennies de recherches des historiens, mais dissimulent une documentation diversifiée et parfois très clairsemée. Ainsi, on ne dispose pas pour Philippe le Bel d'une biographie écrite par un de ses contemporains contrairement à son grand-père Louis IX. Cette époque, est cependant bien mieux documentée que les siècles précédents, grâce à de nombreux récits et témoignages provenant de textes littéraires ou de chroniques conservés dans des manuscrits.

Sont également disponibles, avec certaines lacunes, les archives des institutions, à commencer par celles de la monarchie : comptes, lettres, documents administratifs et judiciaires divers facilitent la reconstitution du fonctionnement de la Cour et de l'administration royale. Il en va de même en Angleterre, ou pour la papauté, avec les bulles (lettres) de Boniface VIII, par exemple. Le langage des sources et leur usage pratique dans une culture de l'écrit administratif en plein essor sont aussi des éléments très instructifs pour l'historien. Par ailleurs, dans l'ensemble du royaume, de nombreux documents améliorent notre connaissance de la vie des villes et des campagnes, pour retracer l'histoire sociale, économique et culturelle de la France de Philippe le Bel. Les sources archéologiques sont également précieuses, objets, sites qui ont été fouillés, ou bâtiments préservés, comme le palais de la Cité, dont on peut reconstituer l'histoire par l'analyse matérielle et architecturale.

La question des images médiévales

Un autre type de document fait défaut, les images qu'on pourrait qualifier de « réalistes ». Non pas que nous n'ayons pas d'iconographie pour l'époque de Philippe le Bel, au contraire : des sculptures, des enluminures et nombre de peintures subsistent. Mais elles obéissent à des codes de représentation qui ne sont pas les nôtres, de sorte que, sauf exception, on ne peut pas les utiliser directement pour restituer la vie quotidienne, le visage des personnages ou l'aspect des

Jacques de Molay, dernier maître de l'ordre du Temple et ses compagnons condamnés au bûcher, dressé sur l'île de la Cité à Paris, le 4 mars 1314. Gravure du XIX^e^.
© Photothèque Hachette Livre.

villes et des campagnes. Les dessins de cet album sont donc une reconstruction qui repose sur une grande part de convention, même si, dans certains cas, des plans ou des relevés monumentaux, des statues ou des objets conservés les ont inspirés. Ont été aussi mobilisées les informations disponibles sur les lieux, les objets, les vêtements, les manières de faire, mais la tâche est infinie et il est impossible de parvenir à une reconstitution parfaite. Toutefois, cette limite doit être relativisée, car la tâche de l'historien n'est pas de ressusciter le passé, mais de le rendre intelligible. L'accent a ainsi été mis sur certains éléments significatifs.

Le rôle des couleurs, bien étudié par l'historien Michel Pastoureau, a ainsi été l'objet d'un travail particulier. Le vert ou le rouge tenaient une place bien plus importante que de nos jours, alors que le bleu était moins présent, sinon pour la royauté (d'où le « bleu roi ») – mais leur perception était elle-même différente : plus que leur teinte, c'était leur profondeur à laquelle on prêtait attention, et si les vêtements des plus aisés étaient éclatants, la modestie se traduisait, au contraire, par des couleurs moins vives et plus délavées.

L'âge relatif des personnages et leur aspect physique, par exemple, ont été également un enjeu important : Isabelle de France n'avait que sept ans lorsque son père décida de la marier à l'héritier du trône d'Angleterre ; ou Philippe, le « beau » Philippe, a vieilli au cours d'un règne de presque trente ans, débuté à l'âge de dix-sept ans. On a pu parfois recourir à des images, comme les sculptures représentant Boniface VIII, qui sont parmi les premiers portraits d'après nature connus dans l'iconographie médiévale.

Des conventions iconographiques

Certains bâtiments ont disparu sans laisser de traces ou presque, détruits ou ensevelis au fil du temps sous de nouvelles constructions (c'est le cas par exemple du palais pontifical du Latran, dont les historiens ont pu reconstituer le plan, mais pour lequel on ne dispose d'aucune représentation ancienne ni de vestiges en élévation). La vue cavalière de l'île de la Cité a posé de nombreux problèmes de documentation, d'autant que le début du règne précède une série de travaux importants, commencés dans les dernières années du XIII^e^ siècle et qui donnent au palais sa physionomie définitive pour plus d'un demi-siècle, jusqu'à Charles V (1364-1380). C'est ce qui apparaît lors de la conversation du roi et de son conseiller dans la cour du palais quelques planches plus loin, quand on voit l'escalier monumental au cours de sa construction, avec la nouvelle façade en travaux. Le même problème s'est posé pour Bruges, pour le palais pontifical d'Anagni ou pour Rome et a été résolu au mieux dans chaque situation, tout en sachant qu'il faut regarder ces images pour ce qu'elles sont : des reconstitutions pédagogiques qui tentent de faire comprendre ce que pouvaient être ces lieux au début du XIV^e^ siècle, mais pas l'équivalent de photographies ou de fenêtres ouvertes sur le passé.

Des choix conventionnels ont été faits avec le dessinateur : les armures ne sont pas exactement celles qui étaient en usage autour de 1300, et le roi porte sa couronne bien plus souvent qu'il ne le faisait dans la réalité, mais cet élément sert d'identifiant visuel destiné à faciliter la compréhension des scènes. Ce travail de transposition se retrouve aussi dans

Statue de bronze du pape Boniface VIII (1235-1303), réalisé en 1301 par Manno di Bandino. Musée civique médiéval, Bologne.
© Giraudon/The Bridgeman Art Library.

les dialogues. Pour ces derniers, le parti adopté avec le scénariste a été de préserver moins la lettre que l'esprit de ce qu'on peut connaître grâce au travail des historiens. On n'a pas cherché à faire parler les personnages comme des hommes du Moyen Âge. Ils s'expriment donc dans une langue qui est la nôtre, tout en tentant de montrer la diversité de leurs modes d'expression. Les registres de langage sont variés, entre personnages de niveaux sociaux différents, et le roi ou le pape ne parlaient pas au quotidien la langue de leurs lettres officielles. Une traduction de certaines formules ou à certains concepts médiévaux a été donnée, y compris en réutilisant des passages de chroniques ou de documents, comme pour les propos de Boniface VIII, inspirés de ses lettres, ou les conseils de Gilles de Rome, empruntés à son *De regimine principum*. Mais dans bien des cas, il a été nécessaire d'imaginer des dialogues. La place de la fiction est aussi importante pour les mots que pour les images.

Les choix narratifs

Choisir Enguerran de Marigny pour ouvrir et clore le récit, plutôt que le bûcher des Templiers, consistait à s'écarter de l'image d'Épinal de Philippe le Bel, et à donner une autre dimension historique au propos : plutôt que de mettre l'accent sur la répression spectaculaire des Templiers à l'issue d'un procès sulfureux, ont été mis en évidence non seulement le rôle des financiers dans l'entourage d'un roi toujours en quête de ressources, mais aussi l'emballement d'une mécanique du pouvoir qui finit par se retourner contre ses concepteurs, le roi mort abandonnant ses conseillers à la vindicte. Il en va de même pour la capture du pape Boniface VIII à Anagni, passée à la postérité pour l'épisode de la « gifle », puisque certains chroniqueurs racontent que Guillaume de Nogaret aurait frappé le pape qui, mort quelques semaines plus tard, ne s'en serait pas remis. Une fois encore, l'image permet de rendre à cet événement son caractère dramatique sans pour autant en exagérer le déroulement. Inversement, le choix a été fait de passer plus rapidement sur la fin du règne, de sorte que la dernière décennie tient moins de place que la période centrale du règne – autant d'éléments qui rappellent que cet album propose une vision, qui n'est pas la seule possible, du roi Philippe IV le Bel.

À ce titre, il peut être lu de différentes manières, et à différents niveaux, y compris dans une perspective pédagogique. Ainsi, le dessin du sacre de Reims permet par exemple de mesurer l'état d'avancement des travaux de cette cathédrale, car les chantiers des cathédrales duraient des décennies, voire des siècles. Quand Philippe est sacré, la cathédrale de Reims n'a pas de tours et la toiture n'est pas tout à fait achevée. Le tissu urbain est beaucoup plus proche de la cathédrale qu'aujourd'hui : le dégagement de vastes places et de parvis devant les monuments est un signe de la modernité, au moment où le bâtiment devient monument. En contrepoint, le dessin de l'assemblée de Notre-Dame, en 1302, montre l'intérieur d'une cathédrale gothique qui est encore récente, et son usage social, qui dépasse largement le seul cadre de la liturgie. Enfin, la comparaison de cette cathédrale avec le Vatican et le Latran rappelle qu'à Rome, les basiliques et la cathédrale ne sont pas gothiques, mais reprennent le plan basilical hérité de l'Antiquité et adopté à l'époque paléochrétienne.

Qu'il s'agisse des batailles, de la chasse ou du conseil royal, cet album essaie de représenter les pratiques de la société médiévale au début du XIV[e] siècle en alliant rigueur historique et plaisir de la lecture. ■

Chronologie de Philippe le Bel

1268 : naissance de Philippe, petit-fils du roi Louis IX
5 octobre 1285 : Philippe devient roi de France
6 janvier 1286 : Philippe IV est couronné à Reims
24 décembre 1294 : Boniface VIII est élu pape
25 février 1296 : Bulle Clericis laicos adressée par le pape à Philippe
11 août 1297 : canonisation par le pape de Louis IX (saint Louis)
24 octobre 1301 : procès de Bernard Saisset
10 avril 1302 : assemblée de Notre-Dame de Paris
11 juillet 1302 : défaite française de Courtrai
Novembre 1302 : concile de Rome
7 septembre 1303 : arrestation de Boniface VIII à Anagni
18 août 1304 : victoire française à Mons-en-Pévèle
13 octobre 1307 : arrestation des Templiers
29 novembre 1314 : mort de Philippe
30 avril 1315 : exécution d'Enguerran de Marigny

Références bibliographiques

La période :

• **L'ÂGE D'OR CAPÉTIEN : 1180-1328**
Jean-Christophe Cassard - *Paris, Belin, 2012 (Histoire de France, 3). (Beaucoup d'illustrations).*

• **LA FRANCE MÉDIÉVALE, TOME II : XIII[e]- XV[e] SIÈCLE**
Jean-Louis Biget et Patrick Boucheron - *Paris, Hachette, 2000. «L'histoire par les sources».*

Les deux biographies indispensables :

• **PHILIPPE LE BEL**
Jean Favier - *Paris, Fayard, 1978 [avec une excellente reprise synthétique dans l'entrée « Philippe IV le Bel » de son* Dictionnaire de la France médiévale*, Paris, Fayard, 1993].*

• **BONIFACE VIII : UN PAPE HÉRÉTIQUE ?**
Agostino Paravicini Bagliani - *Paris, Payot & Rivages, 2003. (Biographie Payot).*

LA COLLECTION

Les éditions Glénat et Fayard sont fiers d'associer leurs talents pour lancer en collaboration avec le journal *Le Monde* cette grande collection de bandes dessinées historiques intitulée « Les Grands personnages de l'histoire en bandes dessinées ».

Les meilleurs historiens universitaires, scénaristes et dessinateurs de bandes dessinées ont uni leurs talents pour raconter dans ces albums la vie passionnante de figures historiques majeures, de tous pays, et de toutes époques.

Ainsi le lecteur découvrira au fil de ces publications les portraits biographiques de personnages aussi influents que Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Napoléon, Charlemagne, Gengis Khan, Louis XIV, Jules César, Catherine de Médicis, Soliman le magnifique, Churchill, entre autres. Autant de destins flamboyants ayant marqué l'histoire du monde en façonnant notre époque contemporaine.
Tout au long de la collection, l'accent est mis sur un angle ou un aspect particulier du personnage historique concerné pour faire ressortir ses caractéristiques, ses qualités ou ses principaux faits d'armes.

Le récit en bandes dessinées est accompagné à la fin de chaque album par un dossier documentaire complet rédigé par l'auteur historien, lequel met en avant non seulement la méthode de travail, les sources fondant le récit qui précède, mais aussi le contexte de l'époque du personnage, en apportant son regard d'expert.

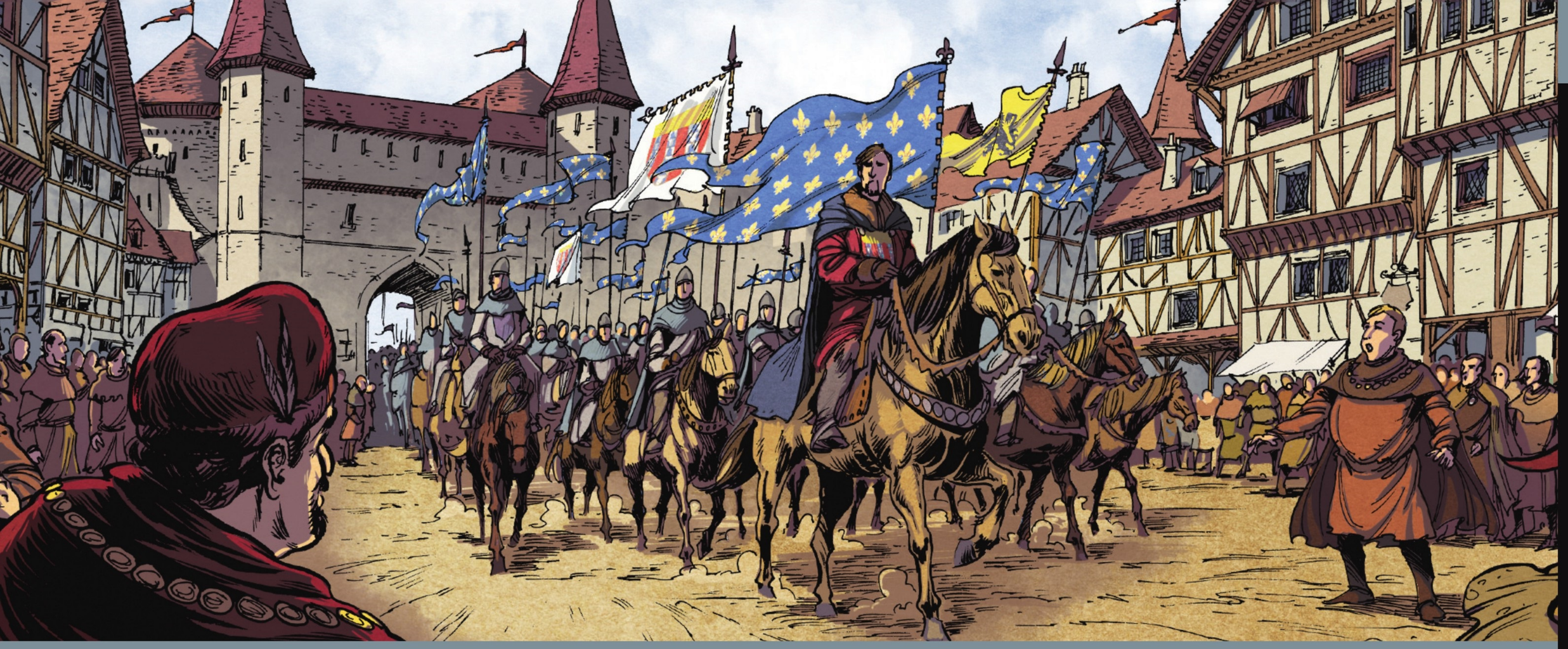

25

H

Philippe le Bel

(1268-1314)

Philippe IV de France, dit Philippe le Bel, fils de Philippe III de France et de sa première épouse Isabelle d'Aragon, est roi de France de 1285 à 1314. Derrière la légende noire du procès des Templiers et des rois maudits se cache un souverain silencieux, secret et éminemment politique. Et les « affaires » qui émaillent cette époque suscitent les questions : Pourquoi s'en prendre au Temple ? Pourquoi ces guerres en Flandre ? Pourquoi ce conflit avec le Pape ? De ces presque 30 ans de règne émerge finalement une volonté constante et tendue vers un but unique : la grandeur du royaume de France !

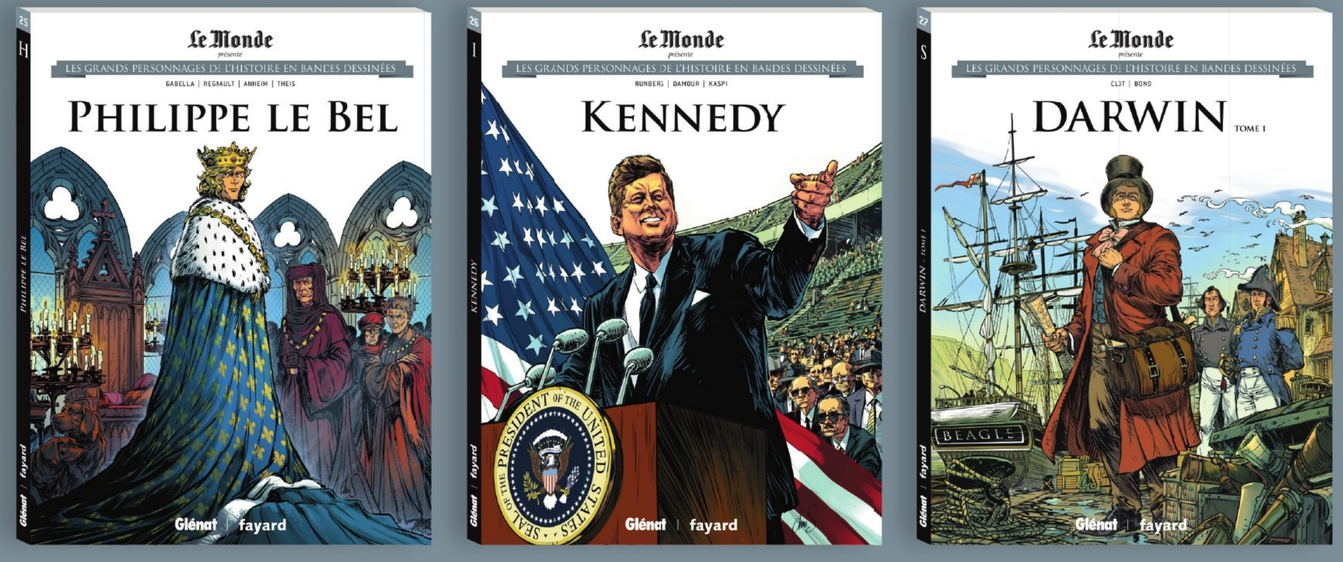

DANS LA MÊME COLLECTION

Vercingétorix • Charlemagne • Louis XIV • Jeanne d'Arc • Lénine • Catherine de Médicis • Napoléon Bonaparte • Jules César
Gengis Khan • Winston Churchill • Saint Louis • Robespierre • Alexandre le Grand • Georges Clemenceau • Mao Zedong
François Ier • Marco Polo • Jean Jaurès • Le Grand Saladin • Philippe le Bel • John Fitzgerald Kennedy...

ISBN 978-2-35710-638-3
M 04343 - 25 - F: 8,99 € - EY

Prix :
France : 8,99 €
Belgique : 9,99 €
Luxembourg : 9,99 €
Québec : 13,50 CND
Suisse : 15 CHF

Glénat | fayard